

N° 70 - 10 AOUT-10 SEPT. 69

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

GROUPES ET FÊTES FOLKLORIQUES: L'AGONIE CULTURELLE entretenu dans notre peuple!

II — PERSPECTIVES (1)

Le Peuple Breton : Comment envisagez-vous l'avenir immédiat des groupes et des fêtes folkloriques : les groupes vont-ils se multiplier ? Les fêtes proliférer ou au contraire mourir ? Si elles subsistent, quelles réformes souhaiteriez-vous voir leur apporter ?

Faut-il multiplier les concours ? Le spectacle peut-il être de meilleure qualité ?

Polig MONJARRET. — Pour moi, les groupes et les fêtes folkloriques sont la vitrine de la boutique « Mouvement Breton » et pour cette raison, ils ont toujours leur raison d'être. S'il n'y avait pas là une occasion de continuer à militer sur le plan breton, d'une manière que je crois utile, je me retirerais de B.A.S.

Jean-Jacques PERON. — Les fêtes sont dans une impasse : leurs responsables budgétaires voient d'année en année s'agrandir les vides sur les gradins des spectateurs. Elles sont condamnées à plus ou moins longue échéance. Tout le problème est de savoir quand cela se fera et surtout si l'on ne peut conserver à Brest et à Quimper d'authentiques spectacles culturels de qualité. Le remplacement des cercles celtiques par des groupes vraiment culturels est à envisager dès aujourd'hui. J'ajoute que la qualité « internationale » ne peut être obtenue que par des groupes de sonneurs et de danseurs professionnels.

Iffig LE BERRE. — Les fêtes vont disparaître une par une sauf quelques fêtes comme Brest et Quimper. Une meilleure organisation ne faisant qu'à peine retarder leur disparition. Car d'après ce que j'entends dire, autour de moi, et pas seulement à Kendalch, cela va aller très vite. Il suffit qu'une ou deux lâchent. Pourtant, il ne faudrait pas les laisser tomber, mais accompagner plutôt leur transformation. Sinon, on risque de voir une recrudescence des kermesses avec participation de la musique de l'Ecole des Moussettes par exemple ou des défilés de majorettes déjà commencés.

Ce sont les groupes nouvelle formule qui créeront les nouvelles formes de fêtes. Mais j'ai bien peur que la plupart des groupes ne se modifient pas (ni dans leur composition ni dans leur esprit). A chaque conseil d'administration de Kendalch, nous enregistrons une ou deux nouvelles adhésions de groupes en tous points identiques à leurs aînés.

D'autre part, je voudrais bien être enthousiasmé par ce qui se passe dans le Léon et notamment dans le groupe de Chantal Simon, Plouzané (1) mais je ne le suis pas tellement, car j'ai bien peur que cette ardeur à tout vouloir embrasser et approfondir ne soit qu'une ardeur de néophyte. Enfin, sur ce point, je souhaite me tromper.

Mais les autres cercles vont être terriblement touchés et disparaîtront pour la plupart plus vite que les groupes musicaux sans doute, mais pour ceux-ci aussi la fin est proche.

Jean-Pierre PICHARD. — Sauf pour les groupes qui aiment la musique, car celle-ci n'est pas seulement un prétexte, ni « un piège à militants politiques bretons » mais c'est une expression qui a sa raison d'être en soi.

Je tiens quand même à rappeler que les conditions de travail dans les fêtes vont très rapidement changer, car nous allons mettre sur pied un syndicat des sonneurs afin de ne plus être exploités comme maintenant. Et cela va faire une première modification aux fêtes ; en attendant leur disparition, qui va entraîner automatiquement le processus de désintégration des groupes. Les gens qui aiment la musique bretonne et y croient vont essayer de trouver d'autres occasions de faire entendre cette musique : je crois que les concours vont se multiplier ainsi que les concerts. Mais comme tous les groupes ne pourront pas se plier à la discipline qu'exigeront ces nouvelles formules, aux normes de qualités qui y seront demandées, certainement les moins travailleurs, c'est-à-dire hélas ! la majorité vont disparaître.

Jean-Yves LAGADEC. — Dans la mesure où des groupes acceptent la forme actuelle des fêtes folkloriques, il s'en suit que ces fêtes ont un caractère assez médiocre, à savoir un défilé et les passages sur scène d'une dizaine de groupes qui exécutent une danse ou deux. Or, ce n'est que si les groupes étaient plus exigeants vis-à-vis d'eux-mêmes d'abord, et du comité ensuite, qu'on pourrait avoir des fêtes de meilleure qualité. Les groupes, à l'avenir, devront être capables d'autres formes musicales, théâtrales ou chorégraphiques, ce qui ne sera pas sans un labeur acharné. Alors, on aura des fêtes de Cornouaille, par exemple que je ne qualifierai plus de folklorique, car ce mot est entaché d'une certaine dépréciation. Sinon d'ici à 10 ans, il n'y aura plus rien.

P.M. — Nous devons quand même nous rappeler que si les fêtes touchent un public très large, la Bretagne se fera connaître d'autant. Et si le public n'est pas averti, s'il ne se rend pas compte quand les instruments sont justes ou faux, il verra au moins le costume. La B.A.S. a fait un effort considérable à Brest, pourquoi le faire ailleurs ? Cela ne sert pas à grand'chose. Je ne veux pas revenir sur l'exploitation dans les fêtes, car il y a quand même autre chose. On présente d'autres signes extérieurs de particularisme : le costume, la danse, l'instrument de musique. L'estivant à la recherche de dépaysement sera toujours satisfait. Si les fêtes périssent, c'est parce que le public est saturé, que le spectacle n'est pas renouvelé. On a atteint un trait rouge

d'ici à cinq ans, la moitié des fêtes auront abandonné. A la B.A.S., on entreprend de créer des fêtes folkloriques rentables dans des petites villes, chaque groupe a droit à une demi-heure sur le podium sans avoir 4 kilomètres de défilé à faire à pied.

Ne vaut-il pas mieux que Quiberon dépense 1 million et demi qu'elle doit dépenser de toute façon en tant que station balnéaire pour une manifestation bretonne ?

Donc, je crois au développement et à la prolifération des petites fêtes, des fêtes de type moyen, avec certaines améliorations. Les fêtes de 25 groupes sont trop onéreuses. Or, ces 25 groupes sont la pratique pour le seul défilé. Il faut donc supprimer le défilé. A la place, faisons faire des concours tels que ceux du Bleun Brug, des déclamations, des chants en breton.

Des groupes folkloriques on peut obtenir tout ce que l'on veut : ils sont constitués de gens malléables.

ECRIVEZ

Tous nos abonnés, tous nos lecteurs (notamment les membres, les dirigeants de cercles) sont invités à écrire au Peuple Breton pour donner leur point de vue, faire des suggestions. Le débat très large qui — nous le souhaitons — s'ouvrira avec eux dans le numéro de septembre, sera le 3^e volet de cette étude du Peuple Breton sur les groupes et fêtes folkloriques avant que nous tirions les conclusions.

L'amélioration des groupes folkloriques ne se fera que si les comités de fêtes l'exigent.

Or, actuellement, la fête folklorique est immuable : défilé, messe bretonne, repas rapide, fête partout la même.

Je crois donc qu'il s'agit de créer des petites fêtes comme celle de Gourin, le 6 juillet 1969. Le matin, championnat de Bretagne des sonneurs de couple. Parallèlement dans tous les quartiers de Gourin, des concours de lever de perche, des sports traditionnels. L'après-midi, présentation du travail d'enchaînement de quatre groupes, répété cet hiver. Il n'y a pas de costumes, ceci va se faire comme dans les festou-noz.

Le principe à retenir pour l'évolution des fêtes est à mon avis, non pas de mettre le public sur une chaise, mais de le faire participer à quelque chose. L'erreur a été de faire de ces démonstrations folkloriques des spectacles payants. Peut-être était-il difficile de faire autrement, mais toujours est-il que le peuple s'est senti coupé des acteurs, alors qu'il aurait pu l'être, lui-même.

Si malgré ces tentatives d'amélioration, les fêtes doivent disparaître, alors les cercles seront très fragiles. Quant aux bagadou, certains disparaîtront, il ne restera que les meilleurs.

René ABJEAN. — Concernant l'évolution des groupes, je pense qu'une des solutions possibles est leur intégration dans les Maisons de Jeunes et de la Culture. Là, ils pourraient prendre la direction et imprimer un bon esprit breton qui permettrait aux jeunes qui y sont actuellement de faire autre chose que d'engloutir des heures d'audition de chanteurs à succès radiophonique ou télévisé.

Pour les fêtes comme Quimper et Brest, en tant que fêtes de prestige, on pourrait les conserver, sous une forme plus évoluée. Quant à la majorité des fêtes, il est souhaitable qu'elles disparaissent. Il faut certainement qu'elles ne prolifèrent pas. Je souhaiterais que l'on trouve des formules nouvelles, que les jeunes apportent des solutions positives et des idées. Dans les Comités des fêtes, il y a des gens de bonne volonté et qui ne sont pas seulement des marchands de soupe et il ne faut pas les laisser seuls ; il faut les aider à apporter des solutions constructives dans l'immédiat et à long terme, pour l'immédiat en essayant de raccommoder les dégâts.

Fanch BROUDIC. — L'avenir des fêtes ne m'inquiète absolument pas. Si effectivement, elles restent ce qu'elles sont, elles finiront par disparaître et cela même avec une disparition du public, et pour ma part je m'en réjouis.

Le Peuple breton : Le vrai problème n'est-il pas celui du développement de la culture populaire bretonne ? Mais d'abord comment doit être conçu un spectacle présenté non plus à des vacanciers, mais à notre peuple ?

J.P.P. — Pour remplacer ces fêtes qui sont appelées à périr, il faut créer un ou deux festivals. Car il semble difficile

(Suite page 3)

(1) Cf. *Le Peuple Breton* n° — Première partie de ce débat. Précisons, ce qui n'avait pas été dit dans ce précédent numéro, qu'Iffig Le Berre participait comme membre du Conseil d'administration de Kendalch.

Pas de vacances
pour le capitalisme!

(Voir Edito page 2)

Edito

Le capitalisme ne prend pas de vacances. Après l'absorption de Progil par Rhône-Poulenc, la fusion des Compagnies Saint-Gobain et Pont-à-Mousson et le contrôle du Bon Marché par le groupe textile Agache-Wilott sont venus traduire le phénomène qui va en s'accroissant de la concentration capitaliste dans le cadre hexagonal et encore plus dans le cadre « européen ». Dans les mois à venir, d'autres regroupements se produiront : on parle d'opérations similaires par Ugine-Kuhlmann, la S.C.C. et E.N.C.

Inutile de préciser que les travailleurs n'ont pas été consultés et de souligner la dérision des couplets lénifiants de tous les défenseurs de la « participation », de la « nouvelle entreprise », de la réponse intelligente de l'Europe capitaliste au défi américain (MM. Capitant, Vallon et J.J. Servan-Schreiber).

Ces faits ne doivent pas nous laisser indifférents :

— ils soulignent la complicité plus cynique que jamais du pouvoir politique avec les banques, les industriels et les trusts,

— sur le plan économique, ils indiquent que le jeu des promesses et des duperies gouvernementales à l'égard des travailleurs bretons sera plus fort et cruel dans le cadre d'une concurrence de plus en plus aiguë. Les capitalistes n'ont que faire, dans l'ambiance actuelle, de s'intéresser à la décentralisation, au devenir industriel de la Bretagne. Seule continuera à les intéresser la main d'œuvre à exploiter sur place à bas prix et sans syndicats.

La situation sociale en Bretagne ne prête d'ailleurs pas à l'optimisme : la Chronique du "Problème breton de Brest à Nantes" est là pour en témoigner une fois de plus, dans un numéro d'été, dit de vacances. Aux usines Citroën de Rennes, une réunion a eu lieu début juillet entre syndicats et direction pour un accord d'établissement. Voici le préambule proposé par la direction : « Le but et le rôle purement économique de l'entreprise exigent que tous ceux qui y participent fassent abstraction de toutes idées politiques, philosophiques et religieuses, qu'ils renoncent à toutes manifestations ou mouvements provoqués de l'extérieur... ». Le patronat ne se prive pas de parler le langage de la vérité et l'on comprend que seul le Syndicat indépendant, celui des garde-chiourmes « maison » et des commandos C.D.R., ait signé un tel préambule. Grève dans les Transports d'Ille-et-Vilaine, grève aussi chez les linos d'Ouest-France qui ont été mis devant le fait accompli. Le processus est toujours le même : la direction invoque la nécessaire modernisation ; l'achat de nouvelles machines est fait sans souci de l'emploi des travailleurs sur place et des licenciements éventuels. La SOLLAC, non contente de faire paraître depuis plusieurs mois de la publicité appelant les jeunes Bretons à se déporter, organise des réunions "d'information" dans certaines villes de Bretagne avec ses sergents-recruteurs !

Pendant ce temps, M. Pompidou et quelques ministres rendent visite à une colonie nommée Bretagne : un peu de folklore, un peu de messes, beaucoup de promesses et de sourires. La presse-opium ne s'est pas privée : un journaliste n'a-t-il pas cru devoir écrire que la pluie n'avait fait son apparition qu'après le départ de M. Pompidou... N'est-il pas significatif que le principal événement ait été l'inauguration du Parc d'Armorique à Ouessant et au Menez-Meur. La vocation touristique prend tout son sens — après la vocation militaire bien entendu —. A la question du maire d'Ouessant, sur la base d'hélicoptères, le ministre Bettencourt s'est gardé de répondre. Et pour cause, la Marine Nationale continue discrètement mais tranquillement ses préparatifs. L'autre volet : le tourisme, la nature toute belle. Implicitement, cela sert à justifier la non-industrialisation : « des pays ont une vocation industrielle... La Bretagne a de beaux paysages... ».

D'autre part, on peut être sûr que l'espace « réservé » des parcs ne sera pas perdu pour tout le monde. L'affaire de la Vanoise montre la voie où s'engouffreront rapidement les spéculateurs, les rapaces de l'immobilier... Tant pis pour les naïfs qui croient encore que le capitalisme respecte certaines plates-bandes !

M. Michelet, lui, a dû se boucher les oreilles pour ne pas entendre, lors des Fêtes de Cornouaille, les huées qui accueillirent l'annonce de son nom comme président du spectacle du dimanche après-midi.

L'été annonce un automne où l'U.D.B. devra faire son maximum pour accroître la lutte pour une Bretagne socialiste.



LA CHAUMIERE

Nozh Club war an aod

29-S. — SAINTE-MARINE

Selected by the B.B.C.

LA VIE DU PARTI

SECTION D'AURAY.

Le rapport d'activité de nos camarades aiséens pour le deuxième trimestre de cette année prouve une fois encore que les militants du parti savent rester dynamiques dans chacune de leurs régions. Nous ne nous attardons pas sur les réunions mensuelles qui font partie de la routine des sections. Nous soulignerons plutôt le nombre important de réunions publiques (Muzillac, Pluvigner, Auray, Crach, etc...), de ventes du journal et de campagnes d'affichage. Un groupe « Galv » a été créé à Auray et s'emploie à diffuser les thèmes du mouvement.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

La dernière réunion du comité directeur s'est tenue à Brest le dimanche 29 juin. Comme chaque année en cette période, nos camarades ont étudié plus particulièrement le plan de travail du parti durant les congés. Les rassemblements de touristes en divers points du pays sont toujours l'occasion pour l'U.D.B. de faire connaître l'ampleur du problème colonial en Bretagne.

Plusieurs questions concernant la vie interne du parti furent abordées pendant la réunion, qui se termina par un bilan général de l'activité du « Galv ».

SECTION DE BREST.

L'activité de la section de Brest ne se ralentit pas pendant les vacances. Aux ventes habituelles s'ajoutent des ventes exceptionnelles du journal, à Gourin, Le Conquet, ainsi qu'aux fêtes organisées par le « Bleun-Brug » à Saint-Pol-de-Léon. Une campagne d'affichage a été menée près des plages et sur les lieux touristiques du Nord-Finistère.

Les réunions de section du mois de juillet ont été consacrées à l'organisation des activités du parti au cours du « Festival des Cornemuses ».

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE.

La réunion du 7 juillet, à laquelle assistaient les membres de la section et des sympathisants, fut une rigoureuse préparation du travail à accomplir durant les semaines suivantes, en particulier celle du « Festival interceltique » de Quimper. Après un compte rendu de la réunion du comité directeur, les camarades se penchèrent sur les problèmes du « Galv ». Puis, ce fut le bilan des ventes du journal : la section de Quimper fait un gros effort pour créer sans cesse de nouveaux dépôts du « Peuple Breton » et les résultats obtenus montrent que cet effort n'est pas inutile, tant s'en faut. Plusieurs réunions publiques sont prévues au cours de cet été et nous ne manquerons pas d'en rendre compte dans les prochains mois.

SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE « POUR LES DETENUS POLITIQUES BRETONS »

Le gouvernement français a fort bien fait d'amnistier et de libérer nos compatriotes emprisonnés au titre du F.L.B. Le puissant courant de sympathie qui s'est publiquement exprimé dans nos colonnes pour obtenir leur libération était une preuve de l'échec de la répression. Le courant d'aide financière aux familles, s'il ne passa pas par l'intermédiaire de notre seul Peuple Breton, témoigne aussi que les Bretons et notamment ceux qui nous lisent ou nous suivent, ne voulaient pas laisser à l'abandon les familles des détenus et nous n'avons pas fait en vain appel à la solidarité de notre peuple ! Notre souscription — la seule publique, il faut le souligner lorsqu'on juge la position de l'U.D.B. — est maintenant en principe close *. Tous les fonds obtenus ont été distribués selon les indications que les donateurs avaient précisées. Est-il besoin de vous dire que notre journal est fier de ses lecteurs ? A tous, nous disons très sincèrement merci.

CINQUIEME LISTE

— Jean Quéré, Quimper. Pour les Bretons	20 F
— Mme Quéré, Quimper. Pour les Bretons	20 F
— Henry, Quimper. Pour les Bretons	10 F
— Mme Le Du, Quimper. Pour les Bretons	20 F
— Thouin, Quimper. Pour les Bretons	5 F
— Mme Thouin, Quimper. Pour les Bretons	5 F
— Phéné, Cherbourg. Pour les Bretons	10 F
— P. Bernard, Lorient. Du président-fondateur de la J.E.B., pour les détenus politiques bretons	100 F
— Y. Gestalen, Auray. Pour les détenus politiques bretons	30 F
— Yvon Guerveno, Bothua. Pour les prisonniers	20 F
— J. Guegueniât, Brest. Pour la défense	20 F
— Anonyme, Rennes. Pour les familles des détenus	100 F
— Péron, Brest. Aide aux emprisonnés	50 F
— Anonyme, Rennes. Pour Le Blavec et Le Mée	100 F
— Disanv, Rennes. Evit an Itron Le Mée. A wit galon	10 F
— A. hag R. Keravel, Brest. Skoazell d'or henvroiz bahet hag e ken-vreureiz ganto	200 F
— P. Mevel, Brest. Skoazell d'an dud prizoniet evit Breiz	50 F
— I. de U, Quimper. Un Basque de Quimper pour les détenus politiques bretons	20 F
— M. Le Berre, Penmarc'h. Pour les frais de défense	50 F
— Anonyme, Brest. Pour les détenus politiques bretons	20 F
— Yann-Erwan Goascogne, Saint-Cyr.	

Pour les familles des détenus bretons	25 F
— J. Le Quéré, Vitry. Pour les malheureuses victimes d'un juste combat	100 F
— J. C., Morlaix. Aide aux familles	20 F
— Collecte faite à Limoges pour l'aide aux familles	30 F
— J. P., Malo-les-Bains. Aide aux détenus politiques	50 F
— Disanv, Le Faouët. Evit Le Mée ha Le Blavec	50 F
Total de la cinquième liste	1 135 F
Report des listes précédentes ..	5 684 F
TOTAL RECUEILLI	6 819 F

* Des fonds peuvent cependant toujours être adressés à l'U.D.B. qui les transmettra aux familles (C.C.P. Rennes 2 365 78 — Union Démocratique Bretonne).

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR LES PROGRES DU « PEUPLE BRETON »

Avec Le Peuple Breton nos fidèles abonnés reçoivent un numéro spécial du journal basque Enbata. Nous n'oublions pas en effet l'article 13 de notre charte de base : « Solidaire des jeunes nations, l'U.D.B. condamne leur aliénation politique, économique et culturelle. » Il nous a paru important de faire connaître au maximum les conditions dans lesquelles sont menées les luttes de nos frères basques outre-Pyrénées. Mais ce tirage spécial est fait à nos frais et nos abonnés reçoivent gratuitement ce supplément d'information.

Nous sommes certains que plusieurs auront à cœur, en cette période de vacances, de songer à leur journal et l'aideront à la mesure de leurs moyens, en raison du nouvel effort que Le Peuple Breton s'impose pour mieux les informer.

Merci à tous d'avance et n'oubliez pas que les progrès de la presse bretonne libre sont l'un des facteurs essentiels de la prise de conscience des Bretons colonisés.

HUITIEME LISTE

— Yann Gestalen, Auray	20,00 F
— Jean-Pierre T., Brest. Dans l'espoir que ceci puisse être une preuve nouvelle que vos idées font leur chemin	30,00 F
— M. P., Saint-Malo	5,00 F
— Anonyme, Rennes	10,00 F
— Anonyme, Brest	35,00 F
Total de la huitième liste ..	100,00 F
Report des listes précédentes ..	4 023,80 F
TOTAL	4 123,80 F

Les participations à cette souscription, même anonymes, doivent être adressées au Peuple Breton, B.P. 713-35 — Rennes ; C.C.P. Rennes 2 365 76, en précisant au dos de l'envoi : souscripti journal.

Groupes et fêtes folkloriques :

L'agonie culturelle

(Suite de la page 1)

de maintenir Brest et Quimper tels qu'ils sont. Il faut faire du beau spectacle dont les Bretons aient lieu d'être fiers, avec des acteurs qui seraient décemment payés. Mais il ne faudrait surtout pas se couper de la base du peuple et tomber dans le vedettariat. Sous quelles formes ces professionnels pourraient-ils rendre les expressions musicales, notamment ? Bien que simplement amateurs chevronnés, nous avons cherché la voie en montant des auditions à Rennes d'une manière hebdomadaire et au minimum mensuelle. Le programme ? Conférence avec audition sur les instruments. On peut aussi développer la harpe. La bombarde quand elle est prise comme instrument de musique au même titre que ceux du Conservatoire (voilà encore un mot lourd de sens et traducteur de tout un état d'esprit), la bombarde, disais-je, peut bien entrer dans un orchestre. Il est capital d'intéresser le peuple à ses instruments et à sa musique, de lui dire combien grande et variée est la richesse rythmique et modale de celle-ci...

C'est pour cela que nous envisageons de faire des concerts. Ceci n'est pas facile vu le préjugé défavorable qui règne en Bretagne, et même dans tout l'Hexagone, en ce qui concerne toute la musique bretonne. Quand on parle de musique bretonne à un organiste, que l'on veut jouer du biniou dans une église, il vous regarde avec des yeux effarés. Si la bourgeoisie a inventé le qualificatif de mineurs pour la plupart des arts populaires, c'est au biniou qu'elle en attribue sûrement la plus extrême « minorité », doublée du plus profond mépris.

Evidemment, pour un mélomane accompli, la musique bretonne n'est pas encore intéressante, car elle est loin d'avoir exploité toutes ses possibilités. Et puis, les groupes les plus intéressants ne sont pas nombreux : 3 ou 4 peut-être en Bretagne. Il y a pourtant des milliers de sonneurs. Mais heureusement, les sonneurs deviennent de plus en plus majeurs musicalement, c'est-à-dire qu'ils estiment qu'ils n'ont plus besoin de ces fêtes folkloriques pour s'exprimer. Ils voudraient avoir un public plus choisi, c'est-à-dire plus breton. C'est pour cela que nous essayons de nous grouper, nous Kevrenn de Brest et Kevrenn de Rennes pour essayer de monter des concerts. L'argent ne serait plus fourni par des touristes photographes, mais par des gens qui viennent écouter de la musique spéciale et spécifique de leur peuple.

Entreprise

BARAZER Raymond
BATIMENT - COUVERTURE
PLONEVEZ-DU-FAOU

Quant aux autres divertissements populaires destinés aux Bretons, ils pourraient s'inspirer des « Highlands Games » Ecosais qui sont dérivés des rivalités entre les clans. Ils se déroulent dans une vallée ou sur un terrain de foot-ball et constituent les kermesses des habitants de telle ou telle région. On y pratique le lever de perche et de poids, les concours de danse, les concours de cornemuses et tout le monde participe à la fête. Le plus célèbre est celui de Braemar. Voilà donc une formule à développer. C'est le peuple lui-même qui fait ses propres fêtes. Il se crée là une atmosphère de vie populaire intense et non plus de vie pour un spectacle.

On a commencé à en faire à Montreuil-sur-Ille. Il y avait des concours de biniou solo, de bombarde solo et de petites formations de bagad. Nous avons profité des éliminatoires du concours B.A.S. de Krach pour faire quelque chose de ce genre avec des jeunes bretons connus dans la région. Eh ! ma foi, les travailleurs du coin ont semblé beaucoup apprécier.

F.B. — Il faudrait de manière assez précise distinguer les fêtes qui sont organisées à destination des estivants et celles qui sont organisées à destination du peuple breton. La différence est difficile à faire. Une formule originale doit être trouvée. Comment se déroulent les grandes fêtes et les festivals dans les autres pays ? Il y a un festival de cinéamatour à Casablanca. Si l'on sait quel est le public réel attiré et par quoi on l'a attiré, on pourra alors déterminer le caractère des manifestations, afin de mettre sur pied de semblables en Bretagne.



Participaient au débat (de haut en bas et de gauche à droite) : Fanch BROUDIC, Jean-Yves LE LAGADEC, Iffig LE BERRE, Polig MONJARRET, Jean-Pierre PICHARD, Yves TANGUY.

(Clichés « LE Peuple Breton »)

Les recherches pourraient être orientées de façon efficace dans un certain nombre de directions, c'est-à-dire en fonction de tous les moyens d'expression dont peut disposer un peuple, théâtre, cinéma, chanson. Nous n'avons ni théâtre, ni chanson, ni cinéma. Les recherches pourraient être orientées en fonction de ces secteurs d'intervention, en fonction du public que l'on veut atteindre. Est-ce que ce sera une grande manifestation du genre de celle de Brest, ou plutôt une série ou plusieurs séries de manifestations culturelles au niveau de chaque chef-lieu d'arrondissement de façon à permettre à l'ensemble de la population de prendre part à ces activités, en tant que peuple et en tant que collectivité ? Il faudrait voir les deux aspects de la question en même temps.

R.A. — Si le problème du développement de la culture populaire bretonne était un jour résolu, ou à tout le moins clairement posé, il serait hors de question de réformer les fêtes folkloriques. En effet, on n'aurait plus besoin d'organiser des fêtes spéciales pour les touristes. Il pourrait toujours y avoir une ou deux grandes fêtes qui correspondraient à des manifestations éclatantes, voire internationales, de la réalité de la culture bretonne. Y trouveraient certainement leur place, le théâtre, la chanson, le cinéma, ce qui est encore bien loin d'être réalisé.

Le Peuple Breton : Les conditions de vie ayant changé (urbanisation), la culture populaire ne correspond plus à une réalité vécue quotidiennement ; quelles formes pourraient revêtir l'expression de la culture populaire bretonne aujourd'hui ? D'autre part, le problème de la culture populaire pose celui de l'enseignement et de la diffusion de cette culture. Pouvez-vous nous faire part de vos réflexions concernant tout ceci ?

P.M. — Certes, le problème de la culture populaire pose celui de l'enseignement et de la diffusion, mais aussi le problème de la formation de dirigeants de groupes. Certains groupes, en effet, sont mal dirigés. La prise de conscience du peuple gallois a commencé au siècle dernier, aussi avec la décision de créer au Pays de Galles des mouvements de jeunesse qui ont eu pour premier objectif de constituer des foyers locaux où l'on faisait du tourisme et y compris passer des vacances à chanter, à danser et jouer d'un instrument, mais toujours d'une manière joyeuse.

Toute façon de réveiller le peuple est bonne.

Yves TANGUY. — Les groupes sont au départ des groupes d'amateurs et ils ne peuvent évoluer très vite. Il faut ménager plusieurs paliers. A-t-on vraiment tenté de présenter au peuple autre chose jusqu'à maintenant ?

La musique ne suffit pas pour un spectacle ; on n'a pas la matière pour intéresser sans risque de lasser. Encore qu'il me faille ouvrir ici une parenthèse. Ce sont 25 à 30 personnes et rarement les mêmes qui viennent régulièrement nous écouter nous entraîner sous les halles de Brest. Faut-il de cet intérêt, nous allons dès octobre faire une répétition dehors pour la population brestoïse, qui sera en fait un concert. Nous ne nous faisons pas d'illusions pour l'affluence dans les premiers temps, mais dans quelques années, nous pensons que les Brestoïses viendront nombreux nous écouter pour un prix abordable, 1 F ou 2 F, c'est-à-dire à la portée des bourses de tous les travailleurs.

Mais, et je ferme là ma parenthèse, il faut s'arranger avec d'autres groupes à l'échelon local pour faire un spectacle qui ne soit pas seulement orienté vers la musique, la danse ou le chant bretons. Au départ, il serait nécessaire de s'intégrer dans un contexte qui est celui de tous les jeunes. Ce n'est que dans la mesure où nous mettrons en parallèle la musique bretonne et la musique dite de variétés, en présentant toutes sortes de musiques aux gens que nous accrocherons leur intérêt et gagnerons leur audience. C'est aux groupes exécutants que doit revenir l'organisation totale de la fête avec l'accord du public qui, loin des vacances, sera dans la grande majorité bretonne. Voilà le premier palier de nos perspectives. Le second palier maintenant. Au delà de tout ceci, il faudrait arriver à la mise sur pied de groupes professionnels. Lorsqu'un compositeur de musique bretonne veut faire éditer ses œuvres, il est obligé de chercher à Paris non seulement le technicien-éditeur de qualité, mais aussi le musicien professionnel.

◆ Le dimanche, en fin d'après-midi quelques cercles de Loire-Atlantique, décidèrent de manifester. Cette initiative fut peu suivie, ce qui montre que le travail de conscientisation politique en profondeur est insuffisant et reste en grande partie à faire.

Une expérience qui a eu lieu dans le nord de la France peut nous amener à réfléchir. Des groupes musicaux se sont constitués parce que les patrons des mines encourageaient les mineurs à s'y rendre en leur assurant des conditions de travail plus humaines. Les enfants de mineurs se sont mis à apprendre d'un instrument. Beaucoup de mines ont fermé, mais il reste une tradition musicale et beaucoup de groupements musicaux. La mort des fêtes folkloriques actuelles n'entraînera peut-être donc pas la mort de tous les groupes. Sur les actuels 3 000 sonneurs en Bretagne, on peut de toute façon espérer qu'il restera au moins une poignée de musiciens très qualifiés et le flambeau ne sera pas éteint. Quant aux formes que prendra l'art populaire breton, il ne faut pas que cela reste cantonné au biniou et à la bombarde. Et tout d'abord pour une raison pratique : les biniou et la bombarde sont des instruments de plein air. Or, les manifestations culturelles actuelles se font en salle.

Les festou-noz, maintenant, se font en salle aussi. Alors, ou il faudrait revenir au plein air, ou ce serait un orchestre qui prendrait le relais. D'ailleurs, il est grand temps que la musique bretonne s'assimile les instruments électroniques, si elle veut s'adapter et survivre.

Par ailleurs, pour ce qui est de la culture populaire bretonne, j'aimerais faire une dernière remarque : à mon sens, la culture doit être vécue quotidiennement dans la réalité. Alors, on se demande quelle forme pourrait revêtir aujourd'hui et à l'avenir l'expression de la culture populaire. Autrefois, le paysan faisait tout en chantant, un four à pain personnalisé. Ce faisant, il était baigné dans un contexte culturel breton qui n'existe pratiquement plus. Il existe maintenant un environnement culturel, mais international

et standardisé. Un jeune ouvrier de C.S.F. sifflote « Johnny » en faisant son câblage. Comment redonner le sens de l'environnement culturel breton à tous les travailleurs ? Voilà une question capitale dont la réponse me semble devoir être politique, c'est-à-dire donnée par ce journal.

I.L.B. — La seule façon de relancer une culture populaire vivante, c'est-à-dire non reproductive, c'est de repartir sur un stade de création. Or, il n'y a pas dans notre société de création sans groupe professionnel. Et sur le nombre de groupes existant en Bretagne, pas un seul n'est professionnel. Pourtant, ce ne sont pas les tentatives qui ont manqué. Le système est tel actuellement qu'il est fait pour accompagner la mort des groupes. Mais, le premier problème, c'est celui de la survie éventuelle des fêtes bretonnes et de quelles fêtes ? A Kendalc'h, on en a discuté. C'est-à-dire qu'on a recommencé plus ou moins une reconversion vers les fêtes populaires de quartiers (pour les villes) ou de communes qui soient organisées au maximum avec le concours de la population locale ou d'un groupe local, quel que soit sa forme (bagad ou cercle).

Par ailleurs, je pense qu'on pourrait créer des festivals basés sur les grands moyens de propagation de la culture, c'est-à-dire le théâtre, le cinéma, la peinture... etc... Or, on a fait plusieurs schémas : ça ne semble pas facile, même avec de très grands moyens. Il n'y a pas pour le moment une production culturelle suffi-

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST - Tél. 44-33-21

sante en Bretagne, c'est la déculturation. Pour la poésie, combien de poètes ? Dans la chanson, même avec Glenmor, les Paganiz et Maripol (ma liste n'est pas exhaustive), il n'y a pas grand-chose. Pour favoriser la création culturelle, il faudrait un régime politique qui ne soit pas celui de maintenant, sinon on en arrivera à donner un pâle reflet d'une pâle réalité humaine.

Quant à l'évolution des groupes dans l'avenir, on essaie d'en discuter à Kendalc'h. On attache une extrême importance à l'enracinement du mouvement dans les centres culturels. En tout cas, la direction actuelle des recherches nous conduit à préconiser, à favoriser serait plus juste, un épanouissement des groupes vers une polyvalence d'activités. Mais cela semble très difficile. Ce rôle sera senti beaucoup plus comme un retour au passé. Quant à l'idée d'une intégration dans les maisons de jeunes évoquée précédemment, nous disons oui à condition que leurs responsables nous soient favorables. Nous allons essayer, mais pas sur une grande échelle, plutôt en matière de test. Dans la mesure où les directeurs de Maisons de jeunes sont formés sur le plan « national », ils ne sont pas au courant des nécessités réelles des jeunes bretons. Nous restons en tout cas très circonspects et ne nous imaginons pas que nous allons embaucher comme militants bretons tous les jeunes qui s'y trouvent. De toutes manières, ce n'est pas le meilleur moyen de récupérer de la main-d'œuvre capable de promouvoir une authentique culture populaire bretonne.

J.J.P. — J'aime danser collectivement car si le mot communion a un sens rythmique, c'est bien dans la danse bretonne qu'il le prend totalement. Je pense que le goût de danser breton doit être redonné au peuple en priorité. Malheureusement, ce goût n'est pas inné, il faut qu'on le provoque. Sont donc à mettre à l'étude aussi des spectacles de danse, des ballets montrant à tous ce qu'on peut faire d'une gavotte. Je ne doute pas un instant que ce soit infiniment plus joli que toutes ces contorsions gesticulatoires que nous recrachons sans cesse l'O.R.T.F.

F.B. — Des ballets, de la chorégraphie seraient éminemment souhaitables, mais demandent des cachets beaucoup plus élevés : est-ce financièrement réalisable ?

D'autre part, on ne peut aborder le problème de la professionnalisation de l'expression culturelle bretonne tant qu'il n'y aura pas de professionnels des loisirs. Ceci pose un autre problème, à savoir : qui « mène la boutique » ? non seulement en

(Suite et fin page 5)

TI KOZH
CREPERIE BRETONNE
39, rue Duguay-Trouin
DOUARNENEZ

LE PEUPLE CATALAN ET L'ESPAGNE D'AUJOURD'HUI

Dans un premier article, nous avons essayé de montrer comment la libération du peuple catalan était au cœur des luttes menées par les travailleurs de toutes les parties de la péninsule ibérique contre le franquisme et l'impérialisme (1). Avant d'aborder les conditions politiques du combat actuel de la Catalogne, rappelons quelques données économiques et culturelles sur ce pays.

● UN PAYS INDUSTRIALISE

Nous avons souligné que le rapport classique colonisateur-colonisé est modifié par le fait que le peuple colonisé est ici celui qui a l'industrie et se trouve économiquement le plus avancé.

Les pays catalans (Principat, Pays valencien, Baléares, Roussillon, Cerdagne et Capcir) comptent environ 8 millions d'habitants, dont 3,6 pour le seul Principat, c'est-à-dire la Catalogne proprement dite. Sur 12 % de la superficie de l'Etat espagnol, cela représente 21,5 % de la population de cet Etat. La densité d'occupation du sol est donc forte (100 contre 60 pour l'ensemble de l'Etat), mais, en raison d'une faible natalité, l'accroissement de la population est surtout dû à l'immigration des travailleurs des régions rurales et retardataires de la péninsule, d'Andalousie notamment.

C'est que la Catalogne a de grands besoins de main-d'œuvre, la tradition de l'artisanat et du mercantilisme s'est poursuivie, après une période de déclin au XVIII^e siècle, depuis le XVIII^e dans une structure économique moderne. La production agricole (prod. maraichers, fruits, vins), emploie 31 % de la population active ; les exploitations sont morcelées, on ne trouve pas le problème des latifundia. Malgré l'absence de matières premières, l'industrie est diversifiée et occupe 41 % de la population active ; textiles, chimie, métallurgie sont les principaux secteurs. Le reste de la population active est employée dans le tourisme, la banque et l'édition, très importante (80 % de l'édition espagnole est à Barcelone).

Malgré l'importance économique de la Catalogne, les finances sont drainées hors du pays par l'Etat : les caisses d'épargne doivent investir 60 % de leurs avoirs en bons du trésor. Il n'existe aucune banque catalane, seulement des succursales de banques espagnoles. Le prélèvement des impôts est élevé : la province de Gérone est la plus imposée d'Espagne. Le patronat catalan et l'Etat espagnol (que ce patronat, nous l'avons vu précédemment, est toujours prêt à servir dès que sa situation est menacée par l'accroissement des luttes du peuple catalan) sont donc les grands bénéficiaires de la situation économiquement dominante de la Catalogne en Espagne. Richesse de la bourgeoisie catalane, pauvreté des masses rurales du reste de la péninsule, main-d'œuvre non spécialisée et exploitée : c'est entre ces groupes que les travailleurs catalans doivent insérer les conditions de leur lutte de libération.

● UNE CULTURE OPPRIMEE MAIS VIVANTE

Après la victoire du franquisme, la haute bourgeoisie catalane collabora activement avec le régime ; quant à la moyenne bourgeoisie, elle abandonna, comme elle avait déjà commencé à le faire dès 1923, la défense des droits du peuple catalan, notamment en matière culturelle. L'Institut d'Etudes catalan fut supprimé ainsi que tous les autres organismes culturels. Jusqu'en 1950, aucune manifestation de la culture catalane ne fut autorisée. C'était le temps du fameux : « Parlez chrétien, s.v.p. ! ». Mais peu à peu, dans la clandestinité, les bases d'un renouveau culturel commencèrent à s'édifier. Le monastère de Montserrat devint l'un des centres culturels catalans les plus actifs. En 1945, quelques livres de poésie se publiaient clandestinement ; en 1967, 600 titres (nouveaux) en catalan ont été publiés. Seule l'histoire moderne reste interdite, bien que depuis le récent état d'exception, l'ensemble de la production soit soumise à une censure plus vigilante que jamais. Signalons que si le chiffre de

600 livres a de quoi faire rêver, il n'a pas encore atteint le niveau de 1932.

Il existe actuellement 3 revues mensuelles de grand tirage en catalan : la **Serra d'or**, organe publié par Montserrat, l'**Orifloma**, et **Presencia**, publiés sous le patronage de l'évêque de Gérone. La censure ecclésiastique est plus douce que celle de Franco : la **Serra d'or** publie notamment un grand nombre d'articles d'inspiration marxiste. Outre cela, un journal en espagnol publie un supplément hebdomadaire en catalan : **Tele-Estel**.

Désireuse d'avoir un pied dans chaque camp, et ne pouvant ignorer totalement les aspirations du peuple catalan, la bourgeoisie catalane a repris progressivement la politique culturelle inaugurée au temps de Prat de la Riba. En 1966 vit le jour l'**Omnium culturel**, financé en partie par des industriels, le reste par des cotisations populaires : il fédère toutes les organisations culturelles catalanes. L'Omnium forme des professeurs, soutient les éditions, par la création du Comité des éditeurs notamment, enfin encourage les écrivains par la remise chaque année de 14 prix littéraires. Vers 1964, était né le **Mouvement de la chanson catalane moderne**, disposant de 3 maisons de disques. Cela a permis à la jeune génération catalane de s'exprimer et de former un public. Le plus célèbre des chanteurs catalans modernes, Raimon, put ainsi sensibiliser le public à la chanson catalane moderne, et à la nécessité d'un combat politique contre le franquisme et l'impérialisme.

Le rôle de la chanson a d'ailleurs été tel que les autorités espagnoles ont fini par s'en inquiéter. Fraga Iribarne, ministre de l'Information et du Tourisme a lancé récemment une subtile offensive contre les chanteurs catalans, après avoir exercé des pressions sur une maison de disques catalane et sur le concours de journaux comme la **Vanguardia**, **Destino**, **Correo Catalan**, journaux de Barcelone, (encore une preuve de la constante trahison de la bourgeoisie catalane à l'égard du peuple catalan). L'opération consiste à ancrer dans le public l'idée que chanter en catalan ou chanter en castillan, c'est la même chose. Les chanteurs sont invités à faire leurs récitals dans les deux langues. Certains s'y sont laissés prendre, par exemple Joan Manuel Serrat, dont l'un des derniers récitals fut totalement boycotté par le public de Valence à cause de cette trahison. Incité à représenter l'Espagne à l'Eurovision, à condition de chanter en castillan, Serrat refusa, par pur opportunisme, se rendant compte qu'il s'aliénerait complètement le public catalan. Toute autre a été la réaction de Raimon, qui s'est refusé dès le début à ces compromis. Il avait chanté l'an dernier à Madrid devant 10 000 personnes à l'Institut de Sciences politiques, déchaînant l'enthousiasme ; il est aujourd'hui totalement interdit dans toute la péninsule. On peut rapprocher de cette mesure l'interdiction de chanter à la télévision française qui a récemment frappé Glenmor.

● UNE INCERTITUDE POLITIQUE

Cet aspect du combat, le droit à l'expression culturelle, est d'autant plus important que pour le moment, contrairement à l'E.T.A. au Pays basque, les Catalans n'ont pas su ou pu se donner des organisations politiques à même de coordonner l'ensemble des luttes du peuple catalan. La Catalogne fut jusqu'à la guerre d'Espagne le fer de lance de la lutte anticentralisatrice et, à partir de 1923, anticapitaliste en Espagne. C'est probablement de ce passé prestigieux que souffre aujourd'hui le mouvement politique catalan, pris entre les organisations d'avant 1939 et les partis espagnols qui ont compris depuis longtemps l'importance de la Catalogne mais, faute de reconnaître pleinement les données, empêchent les Catalans de se donner les structures de lutte adaptées à un combat anticapitaliste et anti-impérialiste.

Au début de la guerre d'Espagne, le gouvernement catalan comptait des représentants de l'Esquerra, le parti de Macia puis de Lluís Companys, président de la généralité de Catalogne après la mort de Macia le 24 décembre 1933, de l'Acció catalana, du Parti Socialiste Unifié de Catalogne (communiste) et de la C.N.T., syndicat anarchiste. Cette entente ne dura pas : en mai 1937, le conflit latent entre communistes, trotskystes et anarchistes éclata. Cette guerre civile en Catalogne donna aux socialistes de Madrid, Prieto et Caballero, l'occasion d'intervenir dans les affaires de Catalogne. A partir de là, le gouvernement catalan, pris entre les communistes qui contrôlaient les brigades internationales et l'organisation de la guerre, et les socialistes de Madrid, perdit la réalité du pouvoir. L'une des plus importantes conséquences en fut la fin de l'expérience d'autogestion des campagnes

et des usines, et de la réforme de l'enseignement.

C'est de cette situation complexe que la Catalogne actuelle a hérité. En 1939 est créé le Front national de Catalogne qui groupe le Parti national catalan **Nosaltres Sols**, l'Etat catalan et l'Esquerra, qui s'en retire en 1946. Depuis le Front est toujours menacé de scissions, entre les temporisateurs pris dans les schémas du passé et ceux qui veulent passer à l'action directe. Il faut dire que la clandestinité et l'obligation pour un certain nombre de militants de passer de l'autre côté des Pyrénées ne facilite pas la reprise de l'action. Le dernier congrès du Front date de 1960.

Il existe deux autres mouvements, très minoritaires et liés à des organisations madriléennes : le Mouvement socialiste de Catalogne, fondé en 1941, social-démocrate, et l'Union démocratique, fondée en 1933 et réorganisée en 1940, démocrate-chrétienne.

Le dernier mouvement politique structuré qui existe en Catalogne est le Parti Socialiste Unifié de Catalogne. Il a été créé le 23 juillet 1936 par la fusion de plusieurs partis : le Partit Català Proletari, le Partit Comunista de Catalunya, l'Unió Socialista de Catalunya, la Federación Catalana del Partido Socialista Obrero Español. Se définissant comme « le parti

présente de l'Espagne, qui exige des conditions de lutte frontistes de la part de tous les opposants au régime franquiste. Comme cela s'est vu dans le passé, nul doute cependant, qu'à moins d'une évolution possible surtout depuis la récente conférence de Moscou, le P.S.U.C. et le P.C.E. n'adopteraient s'ils le pouvaient une attitude hégémonique.

Comment se présente donc la situation aujourd'hui ? La grande bourgeoisie catalane n'a jamais milité pour la Catalogne. C'est la seule classe qui utilise le castillan, et elle s'est toujours rangée sous la bannière du monarchisme ou du franquisme. Le mécénat culturel qu'une fraction de cette classe pratique dans l'**Omnium** ne change rien à cela, ses intérêts vont directement à l'encontre de la libération du peuple catalan. Les classes moyennes et la paysannerie sont dans une situation plus complexe. Avant la guerre, cette partie de la population formait la clientèle de l'**Acció catalana** et de la **Lliga** ; entre 1931 et 1936, ce dernier parti venait au second rang derrière l'**Esquerra**, pour laquelle votait une partie de la paysannerie, des employés et de la classe ouvrière (le reste des ouvriers suivant les mots d'ordre anarchistes).

Il faut tenir compte de deux phéno-



Lluís Companys lors de l'enterrement de Macia

marxiste-léniniste de la classe ouvrière catalane » le P.S.U.C. condamne l'anarchisme et le trotskysme, tenus pour responsables des divisions de la classe ouvrière catalane dans le passé ; il condamne également les partis de la moyenne bourgeoisie (**Illega**) et le Parti populaire **Esquerra**. En 1949, le secrétaire général du P.S.U.C., Juan Comorera, a été limogé dans la plus pure tradition stalinienne, pour déviation petite-bourgeoise. Il est mort dans les prisons franquistes.

En fait, tout en se voulant le « parti national de la classe ouvrière, de la paysannerie et des intellectuels avancés de Catalogne » (1961), le P.S.U.C. n'est que la courroie de transmission du Parti Communiste d'Espagne. Lors du 25^e anniversaire de la fondation du parti, son comité exécutif a d'ailleurs déclaré que « lorsque les circonstances de la lutte le demanderont, le Parti Socialiste Unifié de Catalogne s'intégrera dans le Parti Communiste d'Espagne », tout en « maintenant et renforçant son caractère national ». Le P.S.U.C. reste donc sur des positions théoriques ambiguës, n'ayant pas dépassé les formulations léninistes classiques en matière de question nationale. Lors du VI^e congrès du Parti Communiste d'Espagne, en février 1960, le programme du Parti déclarait : « Conséquentement à sa politique traditionnelle, le Parti Communiste appuiera le droit des peuples de Catalogne, Euskadi et Galice à décider librement et démocratiquement de leur destin. Le Parti Communiste est certain que les peuples catalan, basque et galicien sauront désigner le régime qui, donnant satisfaction à leurs aspirations nationales, sauvegardera en même temps leur unité avec les autres peuples d'Espagne au sein d'un Etat multinational, pour la lutte commune pour la démocratie, l'indépendance nationale et le progrès économique et social. »

Cette déclaration est satisfaisante à bien des égards, mais correspond à la situa-

tion qui ont pris depuis 1945 une importance croissante : les étudiants, et l'immigration qui gonfle la classe ouvrière catalane de travailleurs venus d'autres parties de la péninsule. Pour les premiers, on doit attendre beaucoup des luttes menées dans les universités de Barcelone et Valence. Un syndicat démocratique des étudiants s'est développé vers 1965, mais a été supprimé par le régime. Il existe une Fédération nationale des Etudiants catalans, mais elle ne peut agir que dans la clandestinité. Pour l'instant, le mouvement étudiant catalan est freiné par une atomisation des groupes, et des difficultés avec les organisations centralistes d'étudiants de la péninsule. Quant aux immigrants qui, selon les catégories de travailleurs constituent entre 20 et 60 % de la population active, ils posent le problème d'une population à assimiler. La plupart d'entre eux apprennent le catalan, signe très encourageant pour la vitalité du peuple catalan. C'est là un des points qui révèlent le mieux la convergence des luttes entre tous les peuples de l'Etat espagnol.

Les poids d'un passé prestigieux et les mutations dues à la croissance économique de l'Espagne et de la Catalogne contemporaines rendent difficile la création d'un puissant mouvement unitaire des travailleurs catalans, comparable à l'E.T.A. Un tel mouvement est plus indispensable que jamais, en cette fin du franquisme, pour le renforcement des luttes contre le centralisme castillan, le fascisme, contre l'impérialisme américain en Europe, pour l'émancipation des travailleurs catalans et de tous les travailleurs de la péninsule ibérique, enfin pour la création de cette internationale des peuples opprimés d'Europe et du monde.

Jean-Yves GUIOMAR

(Voir n° 68).

(1) La République a été proclamée à Barcelone, 8 heures avant Madrid, le 14 avril 1931, et non trois jours comme nous l'écrivions.

PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS

Décors - Revêtements

HENRI LE LANN

44, rue de l'Eglise, 44

BREST-RECOUVRANCE

Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

« LE CONTINENTAL » BAR - RESTAURANT

21, boulevard de la Liberté - RENNES - Tél. 30.77.73

SPÉCIALITÉ DE COUSCOUS

SALLE POUR REPAS D'AFFAIRES

Groupes et fêtes folkloriques...

(Suite de la page 3)

Bretagne, mais dans toute la France, concernant l'animation des Maisons de jeunes, la culture en général, les moyens audio-visuels (radio, disques, presse, chanson). Qui manipule tout cela ?

Une autre question d'importance est celle de l'évolution des membres des groupes culturels. Les bagadou peuvent continuer un certain effort de recherche. Les cercles celtiques auront beaucoup plus de mal à envisager autre chose. Deux possibilités s'offrent à eux. Ou de cercles mainteneurs de traditions, ils se transforment en cercles polyvalents qui approfondissent le théâtre, la musique chorale, la chorégraphie ou ils disparaissent et leurs membres se dispersent. Un exemple mérite d'être cité : celui d'un instituteur du Morbihan qui a refusé de créer un nouveau groupe folklorique et a cherché à intégrer dans un groupement de jeunes du Faouët divers aspects de la culture bretonne. En définitive, je verrais plutôt les membres, les responsables de groupes folkloriques responsables des Maisons de jeunes.

J.-Y. L. — Ce débat nous fait déboucher sur plusieurs problèmes dont je vais essayer de dresser la liste : recherche de culture populaire, création d'un mouvement de jeunes, création d'œuvres artistiques dans différents domaines et création de groupes professionnels. Broudic, à l'instant, vient d'évoquer une solution possible avec l'intégration des jeunes dans les M.J.C. Mais que cela ne dispense pas de la formation de mouvements de jeunes Bretons.

J.-P. P. — Une réflexion me vient, qui va vous paraître une plaisanterie, mais est, en fait, très sérieuse. C'est à savoir de l'avenir du bagad. A Rennes, pour les grands matchs de football, les spectateurs sont soulevés par les accents des binious qui évoluent sur le terrain juste avant le coup d'envoi. De toute évidence, c'est la musique de leur équipe. A l'avenir donc, le bagad, un peu comme la clique pour les Français, pourrait devenir l'ordonnateur des fêtes populaires et des cérémonies en Bretagne.

F.B. — Indépendamment de toutes les idées qui ont été émises, je voudrais faire une analyse plus théorique de ce qui a été l'objet de notre débat ce soir.

Le courant folklorique, tel qu'il apparaît, doit disparaître au profit d'un mouvement culturel dynamique qui se caractérisera de plusieurs façons. Actuellement, la culture populaire bretonne ne se manifeste que par la danse, la musique, telles qu'on les connaît, par le maintien d'une langue qui régresse en fait tous les jours et une littérature qui est une littérature d'intellectuels. Ce qu'il faut, c'est une culture qui se caractérise par la variété de ses moyens d'expression, puisque la culture bretonne que nous connaissons, maintenant n'en a pas ou très peu... Ces moyens d'expression que nous avons cités jusqu'à présent, sont le théâtre, la chanson, le cinéma, l'urbanisme. Etant donné que nous connaissons la condition ; possession de tous ces moyens d'expression, la culture populaire bretonne aura évidemment un mal fou à s'exprimer.

Incontestablement, cette culture ne peut être qu'une culture engagée. La culture que nous subissons est une culture de type colonial. Par son sous-développement économique, la misère sociale, l'émigration et la situation de dépendance coloniale vis à vis du capitalisme en particulier, notre peuple est en danger de mort. Force nous est donc de prendre théoriquement les positions qui ont été prises par les intellectuels du Tiers-Monde à leur Congrès de La Havane en 1968 (2). Ils ont formulé ceci : « L'élimination du sous-développement devient un fait vital pour les intellectuels, les créateurs, les scientifiques du monde entier... non seulement pour les intellectuels, mais pour tout un mouvement culturel qui devient populaire... La mesure révolutionnaire de l'écrivain nous est donnée dans sa forme la plus élevée et la plus noble par sa disposition à partager, lorsque les circonstances l'exigent, les tâches combattives des étudiants, des ouvriers, des paysans ». C'est-à-dire que dans la mesure où nous ne serons pas capables de prendre en considération ce qui fait la réalité même du peuple breton, des travailleurs, ouvriers, paysans et étudiants, nous n'aurons pas réussi à poser la base de la culture bretonne. Evoquant les problèmes de la diffusion de la culture de masse, ils écrivent : « L'industrie de la culture ne se limite pas à des superstructures, mais est aujourd'hui partie intégrante du système de production économique. Ces nouveaux véhicules de communication de masse ne sont pas bien entendus négatifs en eux-mêmes. Ils peuvent être utiles ou dégradants. Tout ceci dépend de qui les utilise, pourquoi, comment ?

On a beaucoup critiqué le folklore tel que nous le connaissons actuellement, mais il ne faut pas oublier que tout dépendait du contenu qu'on donnait à cela. Si le folklore en Bretagne pouvait acquérir un contenu révolutionnaire, à ce moment là, on devrait à nouveau, utiliser ses moyens. Dans la mesure où il ne peut l'acquérir, il faut l'abandonner. Et c'est ce qu'il faut envisager pour le moment.

L'artiste d'un pays en révolution devra donc être en contact permanent avec le peuple et tenir compte de ses besoins. C'est une nécessité fondamentale. Et une des raisons pour lesquelles le nouveau folklorisme est un échec pour le peuple breton, c'est qu'il a été en rupture par rapport aux idées d'un développement culturel en Bretagne.

Il est évident que tous les moyens d'expression culturelle, nous devons les diviser dans l'objectif qui est le nôtre, c'est-à-dire la diffusion et l'élaboration d'une véritable culture qui soit une culture de création. Ceci pose le problème de l'enseignement et de la diffusion. Nous ne pouvons pas transmettre cette culture sans pouvoir disposer de moyens dont on devrait disposer dans tous les pays pour connaître cette culture, c'est-à-dire en particulier de l'enseignement qui est un des facteurs essentiels de formation de l'homme.

Je considère comme primordial le second aspect des objectifs fixés par GALV, à savoir la diffusion de la culture par la presse, la radio, la télévision.

Les autres mesures prévues par ce Comité peuvent être un point de départ du processus de décolonisation culturelle de notre pays. Tout ceci doit constituer un combat global. Nous ne pouvons reconquérir notre personnalité que si nous agissons en suivant les lignes générales qui ont été indiquées par beaucoup, au cours de ce débat, dans le sens de la décolonisation totale de notre pays, pour le socialisme et par la révolution s'il faut la faire.

Le Peuple Breton : Il ne reste plus qu'à vous remercier chaleureusement de votre participation.

(2) Déclaration des intellectuels de La Havane diffusée par les soins de GALV, contre une somme modique à B.P. 7 - Brest 29-N.

DES PLASTIQUAGES A LA GREVE DES LYCEENS

LA CORSE BOUGE...

Les 21 octobre et 4 novembre 1968, des charges de plastic explosaient contre les bâtiments de la Compagnie Générale Transatlantique et le bureau des Affaires maritimes à Bastia et Ajaccio. Ces attentats venaient après ceux qui furent commis il y a quelques années dans la Grande Plaine et contre la S.O.M.I.V.A.C., société d'économie mixte qui met en valeur les terres de l'Est de la Corse, pour le compte de sociétés capitalistes sur lesquelles les agriculteurs corses n'ont aucun contrôle. D'autre part, une vingtaine d'attentats se sont déroulés en Corse dans le courant de 1968.

Les enquêtes, plus rondement menées que lorsqu'il s'agit de règlements de comptes entre bandes rivales, ont abouti à l'arrestation d'une vingtaine de Corses, et au démantèlement du mouvement « Corse Libre » qui revendique la responsabilité des derniers attentats. Les Corses arrêtés ont tous une vingtaine d'années, certains sont par ailleurs poursuivis pour délits de droit commun. Cela a naturellement permis aux pouvoirs publics et à des journaux comme « Le Provençal-Corse » de prétendre qu'en fait, sous des motifs politiques, il n'y avait qu'une vulgaire affaire de racket, « explication » généralement reprise par la presse parisienne.

On peut dès lors s'étonner des objectifs et moyens choisis par les plastiqueurs : perceptions, locaux administratifs, sièges de sociétés, utilisation de tracts, réunions publiques. En fait, le phénomène est analogue à celui du F.L.B. : quelques groupes activistes sans doctrine ni objectifs politiques bien définis, et manœuvrés par des hommes politiques réactionnaires, ont été poussés dans l'action directe, absolument coupée des masses, par la situation de plus en plus grave de l'île. Sur une population qui avoisine seulement 300 000 habitants, la Corse a encore perdu 30 000 habitants dans les six dernières années, et la fraude électorale encouragée par une administration étrangère à l'île permet de couvrir une exploitation systématique de l'île. Peu après les derniers attentats, le préfet de la Corse, Lambert, déclarait devant une cen-

taine de représentants de l'Institut des Hautes Etudes de la défense nationale — qu'allaient donc faire ces gens en Corse ? : « La Corse, c'est comme une jolie femme : il ne faut pas chercher à la comprendre, il faut l'aimer ». On peut faire confiance aux militaires pour cela, on sait de quelle façon ils manifestent à la Bretagne un amour dont elle se passerait bien...

Le problème corse s'est depuis révéilé d'une autre manière : le 17 mai dernier, 500 élèves du Lycée de Sartène se mettaient en grève et trois jours après, 200 étudiants corses occupaient le rectorat de l'Académie de Nice.

« Halte à l'exode », « La Corse vivra », « Basta Cusi » (C'est assez !) étaient les mots d'ordre. Etudiants et lycéens exigèrent la création d'un enseignement supérieur de première année en Corse, et la mise en place des moyens propres à arrêter l'émigration de la population faute d'emplois sur place. Les syndicats enseignants, SNES et SNALC, chacun à leur manière, temporisèrent devant ce passage à l'action des lycéens, qui furent totalement appuyés par « Scola et Universita », groupement laïc des enseignants corses, et par la jeune Fédération des Etudiants corses du Sud-Est (FEC), qui a remplacé l'Union nationale des étudiants corses, créés en 1962 et disparue en 1965.

La FEC a le souci de regrouper les Corses, étudiants et lycéens, dans une action cohérente en faveur de leur pays. Elle s'est cependant jusqu'à présent refusée à donner une signification politique à son combat. Elle risque ainsi de perpétuer l'erreur par laquelle la plupart des revendications corses ont échoué, et d'aboutir aux impasses du genre de « Corse Libre », faute d'une appréciation globale et d'une analyse politique de la situation. Les voies de l'apolitisme et de l'appel à l'union de tous les Corses doivent être dépassées, et l'action doit être pleinement portée sur le terrain de la lutte des classes, à la fois contre l'Etat français, agent du capitalisme en Corse et contre la bourgeoisie corse, son complice. J. G.

LA BIBLIOTHEQUE DU PEUPLE BRETON

"BREST ET SA BOURGEOISIE"

par Yves LE GALLO (Ed. P.V.F.)

Enfin un historien breton qui écrit l'authentique histoire du peuple breton. Un humour discret et un style agréable vous éviteront les inconvénients habituels d'une thèse de doctorat ou les larmes de crocodile des barbouilleurs de page locale, qui se contentent d'enfermer le vieux Brest dans une tour. Vous allez enfin savoir que cette vieille cité maritime est une création coloniale, c'est-à-dire une création française en terre bretonne avec toutes les conséquences aliénatrices qui en découlent ainsi qu'en témoigne la situation du prolétariat de la ville au siècle dernier.

Et puis surtout, c'est l'histoire de cette bourgeoisie brestoise souvent médiocre et prétentieuse (qu'y a-t-il de changé ?), de ces officiers de marine qui furent longtemps frondeurs, mais dont le sentiment d'appartenance à une caste ne se démentait pas plus qu'aujourd'hui.

L'affirmation que Brest et sa bourgeoisie sont de type colonial repose sur un certain nombre d'arguments très solides parmi lesquels je relève la détermination d'un coefficient anthroponymique bas-breton. Ce critère, tout à fait original, démontre de façon irréfutable la présence d'une bourgeoisie allogène et qui cependant n'a cessé de se bretonniser depuis un siècle : de quoi réjouir les cœurs sensibles de l'Emsav ! A cette nuance près qu'aujourd'hui encore (prenez n'importe quel annuaire de téléphone), ce coefficient anthroponymique est plus faible dans les classes bourgeoises que dans les classes populaires.

Et plus ça change, plus c'est la même chose ! Car l'un des intérêts de cet ouvrage est de montrer qu'en trois siècles de règne bourgeois à Brest, étranger ou breton, la ville est toujours prisonnière du carcan militaire. La base de Lanvéoc a remplacé le « Borda », le complexe atomique de l'Île Longue succède au Lazaret de l'Île Trébéron, mais l'arsenal reste toujours l'activité de base du secteur secondaire dans une ville en mal d'industries. Je crois donc pouvoir recommander cette saine lecture à M^o Lombard.

Les résonances d'actualité laissent bien entendu une large place à de nombreuses évocations de ce passé que les Brestoises aiment tant. Qu'il s'agisse, en guise de pèlerinage, de ceux qui ont connu le Brest « d'avant-guerre », ou des plus jeunes peut-être complexés par cette absence d'histoire visible qui jaillit des monuments. Nul ne pouvait mieux qu'Yves Le Gallo évoquer les aspects mal connus sinon ignorés de l'histoire bretonne et du passé de la ville. Brestoises, ancien professeur au Lycée Joinville — celui des barriques ! — professeur à la toute nouvelle et pimpante Faculté des Lettres, il reste malgré tout marqué par ses origines si l'on en juge par certaines tournures de phrases qui trahissent le « Zef ». Et c'est ce qui me rend plus sympathique encore un livre qui, outre sa compétence scientifique, met en évidence la très large culture bretonne d'Yves Le Gallo, dont il use à bon escient en évitant de tomber dans la compilation laborieuse que pratiquaient ou pratiquent encore de soi-disant historiens de la Bretagne.

Cela est vrai pour les deux tomes de l'ouvrage qui ne présentent apparemment pas le même intérêt. Le premier tome, de caractère plus général, est effectivement axé sur Brest et sa bourgeoisie et sert d'introduction à une deuxième partie consacrée à la chronique d'un bourgeois de Brest, Jean-François Broumiche. Ce serait un erreur cependant que de dissocier les deux volumes qui se complètent et devraient ainsi figurer au nombre des livres à lire lorsqu'on prétend connaître l'histoire de notre pays. Car l'histoire du peuple breton, c'est aussi la somme d'innombrables actions souvent ternes, médiocres ou modestes, propres à des hommes qui ont vécu, qui ont souffert, qui sont morts à l'écart du souffle épique et des vertus pieuses ou guerrières formant la trame des multiples et prétentieuses « Histoires de la Bretagne ».

Hervé GRALL



tout
va bien
mieux
avec
Coca-Cola



APPEL DE SIGNATURES POUR LA LIBERATION DES DETENUS BRETONS

Le Comité directeur de l'U.D.B. a décidé de poursuivre la publication des listes des signataires à notre appel parvenues avant la mesure d'amnistie.

Nous sommes en effet conscients que pour beaucoup il s'est agi d'un acte politique. La publication n'est pas inutile non plus pour ceux qui ont mal compris ou ceux qui n'ont pas voulu comprendre notre attitude à l'égard du F.L.B. Dans ce numéro, paraissent les dernières listes.

NEUVIEME LISTE

ABALEA, agent de l'E.D.F., Brest; ALLIRAND Lyon (Rhône); ANDRE R., élève aux Beaux-Arts, Brest; ARBOY, fonctionnaire, Paris; AR PAB, employé, La Guerche-de-Bretagne; AUFRET Maryvonne, infirmière, Pontivy; AUCHIER Georges, professeur, Quimper; BAILLE, technicien, Arronville (Val d'Oise); BAR R., architecte D.P.L.G., Paris; BEDOUARD, cheminot, Auray; BENSIMON, architecte, Paris; BERGAIN, commerçant, Auray; BERMANTE, étudiant, Lyon (Rhône); BERROCHE François, typographe, Lorient; BERTHELOT, Auray; BERTHELOT, étudiant, Auray; BERTHELOT, agent de l'E.D.F., machine 5 PA, Landerneau; BERTHOU, électromécanicien, Lorient; BESCOND André, chef de chantier, Courizon; BEZANNO, commerçant, Auray; BIZOUARN, architecte, Paris; BLANCHARD, étudiant, Rennes; BODENES Jean-Claude, clerc de notaire, Quimper; BONHUAULT, retraité, Bannalec; BONNARD, sculpteur, Paris; BOUCHEZ Claude, commerçant, Carnac; BOULER, étudiante, Rennes; BOULICAUT Bernard, comptable, Presles (Val d'Oise); BOURGUIGNON J.M., étudiant, Rennes; BRIAND A., collaborateur technique, Rennes; BRIE Charlyne, étudiante, La Plaine-sur-Mer (44); BRIE Jacques, professeur, La Plaine-sur-Mer (44); BRISON, étudiant, Rennes; BRIOT Morvan, agent de mairie, Colmar (Alsace); BROOSKYE, étudiant, Grenoble (Isère); BUCAILLE, étudiant, Grenoble (Isère); BURLLOT Antoine, surveillant aux Beaux-Arts, Paris; BUSNEL, agent de l'E.D.F., Brest; CALVEZ, étudiante, Brest; CAM, étudiant, Rennes; CAM, agent de l'E.D.F., Brest; CAM, conducteur de véhicules, Brest; CANDY Jacques, étudiant, Lyon (Rhône); CAPPE H., électricien, Carnac; CARREE, étudiant, Rennes; CHAARANI, étudiant, Grenoble (Isère); CHAILLOT H., chirurgien-dentiste, Paris; CHAPPEY, professeur en architecture D.P.L.G., Paris; CHARRETOUR Yvonne, maîtresse d'internat, Brest; CHARVET A., étudiante, Grenoble (Isère); de CHATEAUBOURG, étudiant, Rennes; CHAUVET, étudiant, Rennes; CHERER, agent de l'E.D.F., Brest; CHERVET, surveillant à l'Ecole des Beaux-Arts, Paris; CHEVALIER Anne-Marie, lycéenne, Lannion; CLOAREC, étudiant, Lyon (Rhône); CLOAREC, peintre, Paris; COIC, étudiant, Lyon (Rhône); COLIN, étudiant, Rennes; COLLOBERT, étudiante, Paris; COQUIN, vendeuse, Ivry (Val-de-Marne); CORRE J.C., étudiant, Rennes; COSMAO Daniel, étudiant, Locronan; COURIANT, maître-auxiliaire EPS, Lorient; COURTET Yann, adjoint-cadre hospitalier, Rennes; COURTOIS chirurgien-dentiste, Auray; COZ, professeur, Rennes; CRAS, sténo-dactylo, Brest; CRESSEVER, agent de l'E.D.F., Brest; DANIEL, étudiant, Rennes; DEBEAUVAIS (Mme), retraitée, Roazon-Rennes; DELANNOY Robert, typographe, Lorient; DELARUE Alain, architecte, Paris; DELGHIZANO, hôtelier, Le Guilvinec; DELMOITE, étudiant, Grenoble (Isère); DIA, étudiant, Grenoble (38); DOLLIER, assistant, Paris; DONGUY J., représentant, Rennes; DONGUY Michel, cadre commercial, Saint-Briac; DONGUY Yves, enseignant, Rennes; DORGUEMAR, architecte, Paris; DORNIER, étudiant, Grenoble (Isère); DOURMAP Jean-Claude, maître d'internat, Brest; DREVILOU Y., étudiant, Brest; DRUMEL Béatrice, commerçante, Auray; DUBRUE B., étudiante, Grenoble (Isère); DUFLOS, architecte D.P.L.G., Paris; DURFORT, représentant, Pontivy; ERTAUD, retraité, Montpellier (Hérault); ETRILLARD, ouvrier-jardinier, Pont-Réan; EVAINE, étudiante, Rennes; EVENUS, retraité, Auray; EVRAER, surveillant-chef aux Beaux-Arts, Paris; FICHAUT, agent de l'E.D.F., Brest; FICHT A., étudiant, Betton; FRIEYERMUTH, architecte D.P.L.G., Paris; FRIEY-MARCHAL, employée, Rennes; GAGNAVIE, étudiant, Grenoble (Isère); GALINAT Alain, architecte, Paris; GANDON J., retraité, Angers (Maine-et-Loire); GANDON M., sans profession, Angers (Maine-et-Loire); GAUDEBERT P.H., étudiant, Remiac; GEFFROY J., étudiant, Rennes; GENNEC J., architecte D.P.L.G., Paris; GESTALEN J.Y., ostréiculteur, Carnac; GESTALEN Yann, ostréiculteur, Auray; GILBERT, architecte D.P.L.G., Paris; GOALIC A., étudiant, Quimper; GOUJARD Annie, professeur, Le Mans (Sarthe); GOURMEL Jean-Paul, professeur, Plouzane; GOURVENEZ, architecte, Paris; GRALL P., maître d'internat, Brest; GUARD, commerçant, Paris; GUEGAN, étudiante, Rennes; GUEGANO, imprimeur, Auray; GUEGUEN Maryam, étudiante, Treffragat; GUEGUEN M.N., étudiante, Carnoët; GUEHENEUF, ingénieur, Versailles (Yvelines); GUEHEN, agent de l'E.D.F., Brest; GUERPILLON, étudiant, Paris; GUERROT Jean, entrepreneur, Quimper; GUESGAN, agent de l'E.D.F., Brest; GUEZINGAR, marin-pêcheur, Plogoff; GUILIEN, étudiant, Rennes; GUILL Pol, technicien, Rennes; GUILLOU, élève-architecte, Paris; GUILLOU Pierre, artisan-luthier, Carhaix; GUSTON, sans profession, Orvault (44); GUYON, étudiant, Lorient; HAMON, étudiant, Rennes; HENAFF, technicien, Montauban (Tarn-et-Garonne); HERRY, métreur,

Quimper; HERTHE, motoriste, Quimper; HERVE Bertrand, étudiant, Fouscant; HEURTIN, employé des P.T.T., Auray; HUGHES R. Gwilym, lecteur, Caerleon (Pays-de-Galles); KERVILLANT, chef-cuisinier, Le Guilvinec; KERVIRAN, étudiant, Rennes; KETTA Rozen, étudiante, Ile de Sein; LAIGLE F., étudiant, Rennes; LAMOUREUX Jean, peintre, Rennes; LASCAUX, étudiant, Rennes; LASDIAOUL, artisan, Guéméné; LATOUR, étudiante, Rennes; LE BARS, agent de l'E.D.F., Brest; LE BAYON Annie, lycéenne, Lannion; LE BAYON Léon, commerçant, Auray; LE BERRE Soazig, lycéenne, Lannion; LE BIVIC Mikaelig, lycéenne, Lannion; LE BOEDEZ, fonctionnaire, Rennes; LE BOUDER Dominique, lycéenne, Lannion; LE BOZEC F., étudiante, Rennes; LE BRIS, agent de l'E.D.F., Brest; LE BRIZE, étudiante, Rennes; LE BRUN Bernard, coutelier, Quimper; LE CAROU C., lycéenne, Lannion; LE CLOAREC, étudiante, Brest; LECOUC A., sans profession, Rennes; LECUYER, sculpteur, Rennes; LE DU, secrétaire, Quimper; LE FEUNTEUN François, pharmacien, Casablanca (Maroc); LE FUSTEC, courtier, Cannes (Alpes-Maritimes); LE FUSTEC Danièle, étudiante, Rennes; LE FUSTEC Joëlle, lycéenne, Lannion; LE GLAO, employé P.T.T., Auray; LE GRILL, retraité, Auray; LE GUEN, agent de l'E.D.F., Sainte-Anne-du-Portic; LE GUENEC F., surveillant-chef d'architecture aux Beaux-Arts, Paris; LE HENAFF, étudiant, Riantec; LE HERITTE, étudiante, Guidel; LE MAURY, élève-architecte, Paris; LE MENN, agent de l'E.D.F., Brest; LENA S. (Mme), Auray; LEON, agent de l'E.D.F., Brest; LE PENNEC Hélène, infirmière, Quimper; LE ROUX Yann-Lannik, étudiant, Quimper; LE SQUEREN, lycéenne, Lannion; LE THOMAS Jacques, étudiant, Carhaix; LE TOUQUIN, professeur, Rennes; LEVY, étudiant, Grenoble (Isère); LIDEC A., médecin, Rennes; LINCOT, agent de l'E.D.F., Brest; LINCOT Y., agent de l'E.D.F., Brest; LIZE R., étudiant, Rennes; LORGEOU, agent de l'E.D.F., Brest; LOUYENT, architecte, D.P.L.G., Paris; MAILLET, commerçant, Lorient; MAILLOUX, ingénieur, Beg-Meil; MAREC, agent de l'E.D.F., Brest; MARTIN, commerçant, Auray; MARTIN Pierre, scolaire, Coatreven; MASSET Lucienne, Dunckerque (Nord); MASSET Michel, Dunckerque (Nord); MAYNIER, étudiant, Rennes; MAZE, étudiant, Grenoble (Isère); MENNE Georges, secrétaire administratif, Paris; MERSON, surveillant-chef aux Beaux-Arts, Paris; MESNY Michel, architecte D.P.L.G., Paris; MEUNIER-DUVILLIER, architecte D.P.L.G., Paris; MOALIC, ascensuriste, Brest; de MORIEN Gabriel, architecte, Paris; MORVAN, étudiant, Rennes; MORVAN A., étudiante, Rennes; MOUTARDE, étudiant, Grenoble (Isère); MUNANT, employé des P.T.T., Auray; NAOUR S., maître d'internat, Brest; de NAVAILLES-LABATUT Ghislain, architecte, Paris; NEDELEC Fulup, ébéniste, Josselin; NGUYEN, étudiant, Grenoble (Isère); NICOLAS professeur de C.E.G., Saint-Renan; NOGUELLOU G., étudiante, Plouguernevel; NOHE J.Y., étudiant, Lorient; OHAIRE, étudiant, Grenoble (Isère); OLIANE, étudiant, Grenoble (Isère); OLIVIER, animateur culturel, Noget-sur-Marne (Val-de-Marne); OLIVIER, agent de l'E.D.F., Brest; ORSUCCI, Paris; PASNON, étudiant, Grenoble (Isère); PAUGET, qérant, Grenoble (Isère); PELET, agent de l'E.D.F., Brest; PELLEN Bernard, étudiant, Rennes; PELLEN Michel, étudiant, Rennes; PELLOU John, étudiant, (Cornouaille britannique); PENGLAN Jean, étudiant, Quimper; PERENNES Corentine, religieuse, Quimper; PLEZ-ALHARA, étudiant, Grenoble (Isère); PERRON Jean-Claude, maître d'internat, Brest; PERSIVON Marie-Servane, secrétaire des Arts Plastiques, Paris; PETITPAS, ouvrier, Rennes; PENE, V.R.P., Cherbourg (Manche); PIEDCOQ Jehn, m.c.n.p., Carnac; PLAUD, étudiant, Grenoble (Isère); PLOUXER François, lycéenne, Lannion; PODEROUX E.D., hôtel, Quimper; POLI Jean, agent administratif, Paris; POUZARD, électricien, Lorient; PRADEAU, agent de l'E.D.F., Brest; PRIGENT M.T., étudiante, Bulat-Pestivien; PRITCHARD-JONES Harri, médecin, Pont-y-Clin (Pays de Galles); PROVOST Raymond, étudiante, Quimper; PUSTOCH, étudiant, Bannalec; QUELLEN, étudiant, Brest; QUELENNEC, ouvrier d'arsenal, Brest; QUENTRICH, chômeur, Brest; QUERE, hôtelier, Quimper; QUERE Jean, hôtelier, Quimper; QUINTIN, crépière, Auray; RAIBON, étudiant, Grenoble (Isère); RAMETTE, peintre, Paris; RAOUL Lucien, professeur technique, Saint-Briac; RAUT Marie-Anne, commerçante, Auray; RAYER, agent de l'E.D.F., Brest; REY P., étudiant, Grenoble (Isère); RICHARD C. P., professeur, Lorient; RICHARD Christian, normalien, Ploumilliau; ROMER, étudiant, Grenoble (Isère); ROPARS, agent de l'E.D.F., Brest; ROUSSEL, agent de l'E.D.F., Brest; ROUZOU S., étudiante, Rennes; ROY Hervé, animateur, Rennes; ROYANT, instituteur, Auray; ROYANT Nicole, commerçante, Auray; ROY-RENAULT Annaig, secrétaire, Rennes; SABATIER, architecte, Paris; SALAUN, agent de l'E.D.F., Brest; SALAUN Francesig, mest skol, Skaer; SALOY-GUIDE, sculpteur, Paris; SANSEAU Roger, étudiant, Kernevel; SATRE-DUPLESSIS, étudiant, Grenoble (Isère); SAVIGNY Paul, céramiste, Paris; SERANDOUR, étudiant, Rennes; SLIMANI, agent de l'E.D.F., Brest; SQUEREN N., lycéenne, Lannion; SOUARDON, agent de l'E.D.F., Brest; STEPHAN, électricien, Le Guilvinec; STEPHENS Meic, directeur du Conseil des Arts, Cardiff (Pays-de-Galles); SUINOT, étudiante, Le Guilvinec; TANGUY, maître d'internat, Brest; TANGUY, commerçant, Quimper; TANNEAU Bernard, étudiant, Treffragat; TARDY, étudiante, Paris; TATARD, commerçant, Auray; TERRIEN DE LA HAYE, sans profession, Nantes (44); TERRIEUX, agent de l'E.D.F., Brest; THOMAS Louise, lycéenne, Lannion; THORAVAL, auxiliaire des P.T.T., Rennes; THOUIN Etienne, restaurateur,

Quimper; THOUIN (Mme), café, Quimper; TOUCHE, métreur, Saint-Guénolé; TOULGOAT Bernard, étudiant, Nevez; TOURNIER, architecte D.P.L.G., Paris; TREBAOL, agent de l'E.D.F., Brest; TURCO Jean-Claude, lycéen, Lannion; URIEN A., surveillant d'externat, Châteaulin; VALETTE, secrétaire, Le Guilvinec; VELLÉ, agent de l'E.D.F., Brest; VIGNON, étudiant, Grenoble (Isère); WAHARTEG, étudiant, Grenoble (Isère); WEBB Harri, bibliothécaire, Aberpennar (Pays-de-Galles).

DIXIEME LISTE

ALLAIN Jean-François, étudiant, Nantes (44); AL LOUARN Lian, Rennes; AL LOUARN Lena, secrétaire, Rennes; ANDRE A., étudiante, Grenoble (Isère); ANDRE Bernard, cuisinier, Pontivy; AR FUR Gwenaele, lycéenne, Lorient; ARZUR, étudiant, Grenoble (Isère); AUPPIN, étudiant, Nantes (44); AUBREE, étudiant, Rennes; BARON, électronicien, Brest; BARRAUD, étudiant, Nantes (44); BARRE, étudiant, Grenoble (Isère); BASTARD, étudiant, Nantes (44); BELLEC, étudiant, Nantes (44); BELLOT, chef d'équipe, Brest; BERNICOT, étudiant, Nantes (44); BERTIN Gaëtan, Nantes (44); BEZIVIN, étudiant, Grenoble (Isère); BILLE, étudiante, Nantes (44); BINST, promoteur, Brest; BLANCARD, lycéen, Rennes; BONO, étudiant, Nantes (44); BONVIN, étudiant, Nantes (44); BOULLET Annie, étudiante, Nantes (44); BOURDUC Jean, étudiant, Rennes; BOURHIS, V.R.P., Brest; BREHERET, étudiant, Nantes (44); BREVET, étudiant, Nantes (44); BRIAND, enseignant, Nantes (44); BOUILLET, étudiant, Nantes (44); BRUN, professeur, La Baule (44); CAILLE, étudiant, Nantes (44); CAILLONEAU, chef d'agence, Brest; CALONNE, secrétaire, Grenoble (Isère); CALVEZ, étudiant, Nantes (44); CAOUISSIN, étudiant, Nantes (44); CASANAJIAN, étudiant, Nantes (44); CHABOT Guy, étudiant, Nantes (44); CHA-

Cholet (Maine-et-Loire); GOURVES, étudiante, Brest; GOURVES Michel, Quimper; GUEDES Erwan, étudiant, Nantes (44); GUEGUEN J.L., lycéen, Rennes; GUIHARD, étudiant, Grenoble (Isère); GUILLEMOU, monteur-radio, Lorient; GUILLOU, étudiant, Brest; GUILLOU, étudiant, Grenoble (Isère); HAMON, agent technique, Brest; HAMONIC, chef d'équipe, Brest; HAS SOLD Jean-Jacques, étudiant, Rennes; HELLO, étudiant, Rennes; HIRBEC, étudiant, Nantes (44); HUCHET, étudiant, Paimpol; INIZAN, employé des P.T.T., Brest; JACQUET, étudiant, Lorient; JAFFRE, journaliste, Auray; JAFFRE Anne, étudiante, Rennes; JAFFRENOU Gildas, professeur retraité, Kingstown (Angleterre); JAFFREZIC Marc, maître d'internat, Brest; JAHAN, retraité, Bordeaux (Gironde); JAMET Bernard, étudiant, Audierne; JAQUIN, agent comptable, Paris; JEAN-BAPTISTE Colette, standardiste, Vannes; JESTIN, étudiant, Grenoble (Isère); JOANNET Ginette, Paris; JOANNET Jacqueline, institutrice, Sermaises (Loiret); JOANNET Janine, Garges; JOBARD Erwan, Rennes; JOIGNY, étudiant, Brest; JOLY Marc, artisan, Grenoble (Isère); JONCHOY, étudiant, Grenoble (Isère); JONES Glyn, écrivain, Cardiff (Pays de Galles); JONES Sally, bibliothécaire, Abermoor (Pays-de-Galles); JOSSILEVITCH Roland, architecte D.P.L.G., Paris; JOUAN, retraité, Brest; JOUAN, étudiant, Grenoble (Isère); JULLOU M.A., étudiante, Callac; KADORET, étudiante, Saint-Malo; KERDRA, électricien, Brest; KERDRANVAT, électricien, orient; KERDREUX, étudiant, Brest; KERNEUR, étudiante, Nantes (44); KERNEURIEN Yann, étudiant, Lorient; KERRIEN Jacqueline, étudiante, Rennes; KERVELLA Anna-Gwenola, collégienne, Lannion; KERVELLA Divy, collégienne, Lannion; KERVELLA Erwan, étudiant, Brest; KERVELLA Rivanon, étudiante, Lannion; KLUCIK, étudiant, Nantes (44); KRANTCHENKO Jean-Yves, Basse-Indre (44); LABIA, étudiant, Brest; LACAZE André, Rennes; LAI-

RESTAURANT DE L'ODET

DEGUSTATION DE FRUITS DE MER

— COUSCOUS - PAELLA —

SAINTE-MARINE EN COMBRIT

Tél. : 147 Sainte-Marine

(Sud-Finistère)

PALAIN, agent hospitalier, Brest; CHAUVEL Alain, Rennes; CHEREL, étudiant, Rennes; CHERHAL, étudiant, Grenoble (Isère); CLOAREC, employé d'équipement, Lorient; CLOTOUR, étudiant, Nantes (44); COIRIER, étudiant, Saint-Nazaire (44); COMBES Jacques, étudiant, Rennes; CONGAR, E.S.C.A.E., Brest; CORBINAIS Haude, étudiante, Nantes (44); COSQUER Jakez, étudiant, Rennes; COUVREUR, étudiant, La Rochelle (Charente-Maritime); COZ Annie, étudiante, Rennes; COZANNET Alain, assistant, Grenoble (Isère); CROGUENNEC, menuisier, Brest; DAGNAUD, étudiant, Grenoble (Isère); DALLE, étudiant, La Montagne (44); DANIEL, étudiant, Rouen (Seine-Maritime); DANIEL A.M., étudiant, Rennes; DAVY Jean-François, cuisinier, Saint-Malo; DELACROIX Evélyne, Rennes; DELARBE, étudiant, Nantes (44); DELOISON, étudiant, Nantes (44); DENNEL D., étudiant, Rennes; DERET, étudiante, Bordeaux (Gironde); DERROUET, dessinateur, Nantes (44); DESFOSSÉ, sculpteur, Malville (44); DINLERN, étudiante, Brest; DOMAIN, étudiante, Nantes (44); DORET, étudiant, Nantes (44); DORVAL, étudiante, Nantes (44); DOUAUD, étudiante, Nantes (44); DUMONT, pompier, Nantes (44); DUPUY, étudiant, Nantes (44); FEILLARD, étudiante, Brest; FEROC, surveillant de service médical, Brest; FERTIL, maître d'internat, Savenay (44); FLAHAUT, étudiant, Nantes (44); FLOCH André, marin-pêcheur, Le Conquet; FLOCH Guy, patron-pêcheur, Le Conquet; FORGEOT, étudiant, Nantes (44); FOUQUET, étudiant, Nantes (44); FREMONT, étudiant, Nantes (44); GADOIS, étudiante, Nantes (44); GALLOIS Roiland, Nantes (44); GARSMEUR Y., étudiant, Grenoble (Isère); GAUDEUL, assureur, Brest; GENTRIC Alain, peintre, Brest; GERMAIN, étudiant, Nantes (44); GETIN, étudiant, Rennes; GILBERT, étudiant, Grenoble (Isère); GILLEN Marc, prothésiste dentaire, Le Conquet; GLAESER Laure, Rennes; GOASCOGNE Jean-Yves, militaire, Tréguidel; COBIANT, électricien, Toulon (Var); GODOC, clerc de notaire, Lorient; GOURAND, étudiant,

DET, étudiant, Rouen (Seine-Maritime); LAJUDIE, étudiant, Grenoble (Isère); LARREUR Pol, dessinateur, Brest; LATCHER, étudiant, Nantes (44); LAVALOU, étudiant, Grenoble (Isère); LE BERRE, étudiant, Nantes (44); LE BERRE, étudiant, Quimper; LE BERRE Louis, étudiant, Grenoble (Isère); LE BOEDEZ, électronicien, Lorient; LE BOEDEZ-BRAZO, secrétaire, Lorient; LE BOUCHER, Brest; LE BOULER Georges, clerc de notaire, Lorient; LE BOULER Gilbert, cuisinier, Vannes; LE BRAS, mareyeur, Le Conquet; LE CHARRIER, étudiante, Grenoble (Isère); LE CHIEN G., Ancenis (44); LE CORRE, étudiant, Nantes (44); LE CORRE Guy, étudiant, Angers (Maine-et-Loire); LE COURTOIS, étudiant, Nantes (44); LE DORE Marie-Pol, Rennes; LE DORZEN, étudiant, Pontivy; LE DOUANER, étudiant, Lorient; LE DOZE, étudiant, Nantes (44); LE FUR, étudiant, Marseille (Bouches-du-Rhône); LE FUR Gweltaz, étudiant, Nantes (44); LE GAL Pierre, étudiant, Rennes; LE GOFF, étudiant, Nantes (44); LE GOFF J.Y., étudiant, Rennes; LE GRAND, étudiant, Grenoble (Isère); LE GUEN, charpentier, Le Conquet; LE GUERN J., étudiante, Brest; LE LANN, assistant, Grenoble (Isère); LE LAY, étudiant, Nantes (44); LE MAITRE, étudiant, Nantes (44); LE MEL, étudiante, Nantes (44); LE MEN, électronicien, Brest; LE MENN, étudiant, Grenoble (Isère); LE MERCIER, étudiant, Brest; LE MEUR, ouvrier, Brest; LE MOINE Robert, étudiant, Tréguidel; LE MOING, étudiant, Nantes (44); LEON M., lycéen, Brest; LE ROUX, surveillant-chef de service médical, Brest; LE ROUX Alain-Yves, Morlaix; LE ROY, chef d'équipe, Brest; LE SANN Alain, étudiant, Rennes; LE TERTRE, militaire, Dault; LE WAY, étudiant, Savenay (44); L'HENORET Y., étudiant, Nantes (44); LOGIOU, électronicien, Lorient; LOUARN Katell, étudiante, Rennes; LOUARN Malou, étudiant, Rennes; LOUARN Nolven, étudiante, Rennes;

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE

QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE

Téléphone : 10-91

J. MONTAGU

ASSURANCES

4, rue Turenne

LORIENT - Tél. 64.37.08

L'HOMME DOMINÉ

d'Albert MEMMI

Quand on discute des problèmes concernant « nos provinces » quand surtout — à leur propos — nous parlons de « Situation Coloniale », de phénomène de « dominance » par une majorité, etc... voici — je pense — quels sont, généralement, les arguments en retour de ceux qui ne partagent pas nos idées ou sont incapables de les comprendre :

— Parler de « Colonisation » des provinces, c'est exagérer : « c'est manquer de mesure, et c'est manquer de tact — J'ai vu des gens réellement colonisés qui s'en scandalisaient — que de confondre sous le mot de colonisation la condition des Bretons avec celle des Kurdes... » (J.M. Domenach. « Esprit » Déc. 68). (Cette même attitude se retrouve chez le « Colonisé » lui-même qui, par une sorte de pudeur, dit « qu'il y a plus malheureux que lui... »).

— Seconde critique : dangers d'un nationalisme tendant à camoufler d'autres problèmes plus importants, économiques et sociaux, et escamotant la réalité de la lutte des classes.

— Anachronisme des problèmes de minorités tournées vers un passé révolu face à l'universalisation triomphante (en Europe du moins).

— Enfin profond scepticisme, à la fois de celui qui n'est pas directement concerné et de celui qui l'est : ces idées, dit-on, n'appartiennent qu'à une poignée d'intellectuels rêveurs...

Un livre essentiel nous aide à répondre à ces arguments d'hommes souvent sincères. Il est, de plus, important d'y répondre, car ainsi nous avons une chance de rallier à nous des amis ou des militants. Ce livre — auquel je m'étonne qu'on n'ait pas encore renvoyé Domenach — c'est : « **L'Homme Dominé** » d'A. MEMMI. Je me permettraï d'y puiser largement, laissant la parole à celui qui a consacré sa vie à réfléchir sur ce problème qui semble l'obséder : L'homme dominé. Je citerai essentiellement des passages de l'entretient qui forme un chapitre de cet ouvrage et qu'eut l'auteur avec des élèves de l'École des Hautes Etudes Commerciales et intitulé : « **Les Cana-**

diens français sont-ils des colonisés ? » — Il nous montre qu'on peut être « colonisé » sans être pour autant « esclave et massacré » (Domenach). Ce texte — de plus — est pour nous un encouragement.

Si le terme de « Colonisé » paraît excessif à certains, appliqué à certaines régions, pas si misérables que ça, c'est qu'ils croient définies une fois pour toutes les données de la colonisation — Parler de gens « réellement colonisés » c'est croire à une définition simple et définitive du phénomène colonial. Ils ne reconnaissent pas, écrit Memmi, telle ou telle situation de dominance... [parce que] ils n'arrivent pas à le ramener tout à fait à d'autres situations connues. « Ils ignorent que chaque situation a sa physionomie propre, sa SPECIFICITE. Il n'y a pas, en matière de colonisation, une sorte d'étalon auquel toujours se référer... (Disons tout de suite qu'il appartient à ceux qui pensent les problèmes, à l'U.D.B. en ce qui nous concerne, de définir cette spécificité puisque d'elle dépend, dit Memmi, le type de solution à trouver.)

L'autre raison à cette incompréhension, c'est l'idée que l'on se fait des pays colonisés, obligatoirement misérables matériellement et culturellement. Or, il est vrai que la Bretagne, par exemple, n'est pas matériellement si misérable que certains pays d'Afrique ou d'Asie. Mais tout est relatif ! Citons encore Memmi : « Toute domination est relative ». On est toujours dominé, non dans l'absolu, mais « par rapport à quelqu'un » — si l'on croyait certains, ajoute notre auteur, les Noirs américains ne sont pas dominés, puisque vivant mieux que leurs frères d'Afrique ! Comment les Bretons osent-ils se plaindre devant l'existence misérable des Indiens !

Autre argument, avons-nous dit : les

dangers d'un nationalisme rejetant au second plan des problèmes plus graves. A cela aussi Memmi a une réponse dictée surtout par l'expérience historique. Il sait les dangers d'un tel état d'esprit. Il sait qu'il faut le dominer, le dépasser quand cela est possible. Mais il dit aussi que cela semble être une étape nécessaire. Il constate : « Les mouvements de libération coloniale étaient des mouvements nationaux d'abord, économiques et sociaux après. » — « Un peuple qui veut se libérer doit se reprendre en mains... Cette reprise en mains d'un peuple s'appelle encore aujourd'hui la revendication nationale. » — Voilà, je pense, qui justifie que nous fassions référence à notre passé, que nous voulions retrouver nos racines.

Le 3^e Argument de notre contradicteur est la constatation du phénomène d'universalisation inéluctable. Il est évident que nous allons vers l'ouverture des frontières, que notre monde moderne semble rendre, en effet, mesquines et anachroniques les agitations de quelques milliers de Bretons, de Basques, de Catalans... Mais « Universaliser » est-ce « uniformiser » ? Et Memmi pose la question : « A-t-on le droit :

- 1° — D'exiger des gens la suppression de toutes les différences auxquelles ils tiennent, à tort ou à raison ;
- 2° — Ni de se servir de l'universalisation comme prétexte de domination d'un groupe sur un autre, d'une majorité sur une minorité ou d'un peuple sur un autre peuple ».

Si nous voulons une Europe ouverte et humaine, nous devons préserver ses particularités, ses cultures. Ainsi seulement éviterons-nous la triste grisaille et l'ennui.

A ceux qui ne seraient pas convaincus de la situation coloniale de certains, disons encore — au risque de « manquer de tact » une fois de plus — de lire les pages que Memmi a consacré dans « **Le Portrait du Colonisé** » au problème des langues dominées. — Il y définit clairement ce qu'il appelle le « Bilinguisme colonial » : existence d'une langue officielle, celle du dominant, efficace ; existence d'une langue maternelle, la plus importante,

mais aussi inutile et écrasée. Le poète P. Queinnec — en Bretagne — est obligé d'écrire en français pour se faire entendre, ses compatriotes étant aujourd'hui incapables — on sait pourquoi ! — de le lire dans leur langue maternelle !

Je terminerai en disant, enfin, l'encouragement que nous trouvons à la lecture de Memmi. Il est remarquable que ce qui interdit à beaucoup de s'engager est un certain scepticisme devant une tâche qu'il semble impossible de mener à bien, sorte de travail d'Hercule... sans Hercule. Et l'on dit que « la masse ne suivra pas, qu'un groupuscule d'intellectuels seul mène un combat perdu d'avance ». Bref ! on n'y croit pas. R. Lafont avait déjà écrit, dans son livre « Sur la France », qu'il est nécessaire et suffisant qu'une élite ait conscience des problèmes que le peuple ne sent pas toujours clairement. Memmi, lui aussi, dit : « Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un très grand nombre de militants de pointe. Il est plus important qu'ils expriment ce que sent, même confusément, la majorité de la population : alors ils finissent presque toujours par se faire entendre ». Et encore : « Tout combat de libération semble, au départ, un peu fou... ».

Nous ne devons donc plus, pudiquement, peu sûrs de nous, hésiter. Forts de ces arguments, nous devons mobiliser d'abord notre élite (nos « militants de pointe ») — L'U.D.B., son journal, doivent accomplir cette tâche. Car, soyons en assurés, si Memmi, que l'on ne peut taxer de romantisme, qui n'a rien d'un rêveur, répond oui à la question : « Les Canadiens français sont-ils colonisés ? » il ne pourrait que répondre affirmativement à la question de savoir si les Bretons, les Basques etc... eux aussi sont colonisés ! Or il est du devoir de tout homme dominé de briser ses liens.

J. GUILLOU.

Réservez vos achats pour nos annonceurs

APPEL...

LOUARN Riwall, étudiant, Rennes; LOYANT Patrick, étudiant, Nantes (44); LOZACHMEUR, électronicien, Lorient; LUCAS, électronicien, Lorient; LUHER, étudiant, Nantes (44); MADIGOU, étudiante, Nantes (44); MAGNERON, surveillant de service médical, Brest; MANACH, Brest; MARNADOUR, étudiant, Grenoble (Isère); MARTIN, étudiant, Nantes (44); MATHIEU M., étudiant, Brest; MAYOL, assistant, Nantes (44); MAYOL, étudiant, Nantes (44); MERCIER, étudiante, Nantes (44); MEVEL P., étudiante, Morlaix; MICHEL, étudiant, Nantes (44); MILER, électronicien, Lorient; MOIGAN A., professeur, Brest; MOISAN, instituteur, Elven; MOISSELIN, lycéen, Rennes; MORVANT Y., étudiant, Nantes (44); MOSSAN, étudiant, Nantes (44); MOUËLIC, électronicien, Lorient; MOULIN, étudiante, Grenoble (Isère); MOUNES, professeur, Nantes (44); NAGEL Nelly, Rennes; NEDELEC, lycéen, Brest; NEDELEC, médecin, Brest; NIADMAY, étudiant, Rennes; NOEL, étudiante, Grenoble (Isère); OLLIVIER, fonctionnaire, Rennes; OLLIVIER E., étudiant, Rennes; OLLIVIER J., étudiant, Brest; OLLIVIER J.D., lycéen, Rennes; PARENT, étudiant, Nantes (44); PELLEN R., lycéen, Brest; PERRON, surveillante, Brest; PINGUET, étudiant, Grenoble (Isère); PLOUET, électronicien, Lorient; POIRIER, étudiant, Versailles (Yvelines); POULAIN Daniel, cuisinier, Pontivy; POULIQUEN, étudiant, Nantes (44); PREVOT, instituteur, Nord-sur-Erdre (44); PRI-GENT, électronicien, Brest; PRIME, étudiante, Tours (Indre-et-Loire); QUENTEL, étudiant, Concarneau; QUERVAN, étudiant, Lorient; QUET-

LIBRAIRIE CELTIQUE
Envoi de catalogue sur demande
Livres anciens et modernes
Régionalisme
Achat de lots et bibliothèques
108 bis, rue de Rennes
PARIS (6^e)

TIER H., Lorient; QUINIOU, étudiant, Nantes (44); QUIVIGER, étudiant, Grenoble (Isère); RAOULT, étudiante, Grenoble (Isère); RETAILLEAU, étudiant, Nantes (44); REY, étudiant, Grenoble (Isère); RIOU, étudiant, Nantes (44); RIVOAL, étudiant, Brest; RIVOAL, médecin, Brest; RIVOAL Jacques, étudiant, Brest; RIVOALLON Hervé, étudiant, Rennes; ROBIN, militaire, Nord-sur-Erdre (44); ROCHEDREUX, étudiant, Grenoble (Isère); ROLLAND Claude, étudiant, Rennes; ROPARS, chef de service, Brest; ROPARS, électronicien, Lorient; ROUDAUT, militaire, Saint-Goazec; ROUGERIE, étudiant, Nantes (44); RUELEN M., étudiant, Brest; RUTORCELLI, étudiant, Nantes (44); SAILLARD Daniel, cuisinier, Lorient; SALAUN, sans profession, Brest; SALAUN, étudiant en droit, Nantes (44); SALMON, étudiant, Grenoble (Isère); SCHAEFFER, étudiant, Nantes (44); SEHAN, étudiant, Nantes, (44); SELNIC, étudiant, Rennes; SERGENT, étudiant, Nantes (44); STEIB, étudiant Grenoble (Isère); STEPHAN, étudiant, Brest; STEVANT J., étudiant, Rennes; SUREAU, étudiant, Nantes (44); SUTEAU, étudiant, Nantes (44); TALEC, chef d'équipe, Brest; TANGUY, étudiant, Yvetot (Seine-Maritime); THEBAULT, étudiant, Nantes (44); THEBAULT M., étudiant, Nantes (44); THEVENET, étudiant, Grenoble (Isère); THOMAS, étudiant, Nantes (44); THOMAS Michel, cuisinier, Rennes; TIRAN, étudiant, Grenoble (Isère); TONNERRE, étudiant, Nantes (44); TOUPIN, contremaitre, Brest; TRAPP, étudiant, Nantes (44); TUFFIN, électronicien, Lorient; VALAIS Gwenc'hlan, étudiant,

Basse-Indre (44); VALTON Patrice, Lorient; VIRONDAUD, étudiant, Nantes (44); VRI-GNEAUD, étudiant, Nantes (44); YAO Vincent, étudiant, Nantes (44).

ONZIEME ET DERNIERE LISTE

AMABEL, instituteur, Tétouan (Maroc); ARCHIN Michel, étudiant, Nantes (44); AR COZ, étudiant, Lannion; AUBERT Isabelle, lycéenne, Niort (Deux-Sèvres); BARRETEAU, Nantes (44); BERTHET F., étudiante, Paris; BISSONNETTE Lise, étudiante, Strasbourg (Alsace); BOENNEC, Nantes (44); BOIVINEAU, étudiant, Rennes; BONNAIRE, V.R.P., Nantes (44); BOSSARD, étudiant, Nantes (44); BOURMAND, étudiant, Nantes (44); BRANDINIER G.M., étudiant, Strasbourg (Alsace); BRETTE, élèveur, Dormilloux; BRISON Danièle, étudiante, Lyon (Rhône); CAL-GNEUC, commerçante, Quimper; CAIRON, étudiant, Rennes; CAIRON Yannick, étudiant, Rennes; CAMARD, prothésiste, Rennes; CAPUTO Joseph, marin, Quimper; CARRAU Igor, sans profession, Paris; CHABANE A., étudiant, Strasbourg (Alsace); CHAILLON, étudiant, Nantes (44); CHAUVELON-LE MOAL, étudiant, Nantes (44); COAT, professeur, Tétouan (Maroc); COL-LEU, lycéen, Rennes; COLLIAS, étudiant, Auray; CONAN, agent de l'E.D.F., Quimper; CONNAN, étudiant, Nantes (44); CORN, représentant, Lorient; COURROT, surveillant, Quimper; COURTRES, lycéen, Rennes; DANIEL Jean, tra-ducteur, Francfort (Allemagne); DEMING Michael, instituteur, Tétouan (Maroc); DENNEL, lycéen, Rennes; DILOSQUER, étudiant, Nantes (44); DOCQUIR, étudiante, Paris; DONAT, étudiant, Nantes (44); DRILLET Odile, lycéenne, Niort (Deux-Sèvres); DUCHENE, assistante à la Faculté des Sciences, Paris; DUPRAT, étudiant, Toulouse (Haute-Garonne); ESON, industriel, Quimper; FERRER A., étudiant, Perpignan (Catalogne); FORASTE, étudiant, Rennes; FRAN-GEUL, lycéen, Rennes; FRAROT, étudiante, Nantes; GAOUYER, représentant, Quimper; GLOA-GUEN, élève-professeur, Paris; GUILLAUMOT, V.R.P., (Hauts-de-Seine); GUIVARC'H, étudiante, Strasbourg (Alsace); GUYON Michel, Nantes (44); HERON Alain, maître d'internat, Quimper; HERVE, étudiant, Nantes (44); IVAL, élève-professeur, Paris; KATEL, artiste, Glomeil; KER-DRAON J., étudiante, Paris; KERNEIS Yvette, sans profession, Quimper; LABOUS J., étudiant, Strasbourg (Alsace); LAMY, représentant,

Plonéis; LAPEYNE, professeur, Tétouan (Maroc); LAPOUS Yvon, étudiant Nantes (44); LE BARS, lycéen, Rennes; LE BEC, kinésithérapeute, Quimper; LE FLOCH, instituteur, Tétouan (Maroc); LE FLOCH Marie, institutrice, Tétouan (Maroc); LE QUEAU, étudiant, Nantes (44); LEQUESNE, instituteur, Tétouan (Maroc); LE SCOU, étudiant, Nantes (44); LE SEIGNOUX A., lycéen, Rennes; LOLLIEROU, instituteur, Tétouan (Maroc); LOUIS, lycéen, Rennes; LOYANT Briak, étudiant, Nantes (44); LUNEAU, étudiant, Strasbourg (Alsace); MADIC-DUCOURT, V.R.P., Beg-Meil; MADORE, lycéen, Rennes; MAINCENT, instituteur, Tétouan (Maroc); MAISONNEUVE Dominique, Nantes (44); MANIVEL Claude employé à l'O.R.T.F., Quimper; MASSARO, dessinateur, Lorient; MELOUS, professeur, Tétouan (Maroc); MINGAM Jean, artiste-peintre, Quimper; MONARD A., étudiant, Strasbourg (Alsace); MONTERO, étudiant péruvien, Nantes (44); MOUREAU, instituteur, Tétouan (Maroc); OLLIVIER Monique, sans profession, Quimper; PAGENEAU, Nantes (44); PANNEQUIN, mime, Paris; PELLETIN Andrew, Quimper; PICHOT Lan, professeur, Tétouan (Maroc); PICHOT M., professeur, Tétouan (Maroc); PLOUGOULM, étudiant, Strasbourg (Alsace); PLUSQUELLEC, étudiant, Strasbourg; POUDER Gérard, marin de commerce, Quimper; PRIOU, Nantes (44); RAIMBAULT Monique, Nantes (44); RENAUD, étudiante, Nantes (44); RENAUD, représentant, Nantes (44); RONAUX, lycéen, Rennes; ROUL-LEAU, étudiant, Rennes; ROUX, lycéen, Rennes; STREICHER J.C., étudiant, Strasbourg (Alsace); TANGUY Jean, étudiant, Strasbourg (Alsace); TOULEMONT M.F., Lesconil; TOURMEN Per, V.R.P., Nantes (44); VIOT, lycéen, Rennes; VITERBE, lycéen, Rennes; WAGNER B., étu-diant, Strasbourg (Alsace); WEUZEL, étudiant, Nantes (44).

Bar-Tabac « **LE PENALTY** »
50, rue Duguay-Trouin
DOUARNENEZ
Chez Vincent BARIOU - Tél. 2-30
Ses résultats sportifs complets

Rue Sainte-Thérèse **BAR**
— Quimper —
« **CHEZ MICHOU** »
Cadre breton • Ambiance sympathique
Disques (bretons - jazz - variétés)
CHOUCHENN

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

— La démographie du département.

Depuis cent ans, la population des Côtes-du-Nord n'avait cessé de diminuer (641 210 habitants en 1866). Or, le recensement de 1968 fait voir une légère augmentation par rapport à 1962 (1962 : 502 400 ; 1968 : 506 100 ; donc une augmentation de 3 700). La situation se redresse-t-elle donc ? Hélas ! non. D'abord, il faut constater que cette augmentation, de l'ordre de 0,8 %, est nettement inférieure à celle de l'hexagone dans son ensemble (7,1 %). A cet égard, la situation de l'ensemble de la Bretagne n'est guère brillante (augmentation de 1,8 % dans le Morbihan, de 2,6 % dans le Finistère, de 6,2 % dans l'Ille-et-Vilaine). Dans les Côtes-du-Nord, l'augmentation se fait en milieu urbain. **La diminution de population est importante en milieu rural**, surtout dans le sud-ouest du département (diminution de 9,6 % à Maël-Carhaix et Uzel, de 9 % à Callac, de 9,1 % à Bourbriac).

Le vieillissement de la population se poursuit. Alors que les jeunes de moins de quinze ans ont diminué de 4 500, la catégorie des plus de 65 ans a augmenté de 8 600. Cela s'explique dans le premier cas par le départ des jeunes ménages, dans le second par le retour de nombreux retraités au pays. La population active a diminué de 3 500 en six ans, alors que la population totale a légèrement augmenté, comme nous l'avons vu plus haut. L'accroissement de la population totale est presque entièrement dû à celui de la population non-active. Cela signifie **des charges accrues pour la population active.**

— La misère du logement.

Le groupe « Jeunesse et Foyer » de Saint-Brieuc, qui fait partie de l'association PACT (Propagande et action contre le taudis), s'occupe de la rénovation des logements. Le groupe de Saint-Brieuc est l'un des 200 groupes PACT de l'hexagone et d'ailleurs le seul en Bretagne. Ses responsables constatent que leurs possibilités financières sont limitées et que sur 70 000 logements qui sont à rénover dans les Côtes-du-Nord, **300 seulement peuvent être rénovés chaque année.**

— **Lannion-Paimpol.** Une cinquantaine de bouchers membres du « Syndicat de la Boucherie », réunis à Lannion, ont adressé une motion aux pouvoirs publics. Ils déplorent la disparition prochaine des abattoirs municipaux. Cette disparition entraînera **la suppression d'une centaine d'emplois** et une dégradation du marché pour les agriculteurs comme pour les bouchers. Ils demandent donc la construction d'un abattoir intercommunal.

L'AGRICULTURE BRETONNE PLUS QUE JAMAIS EN PERIL

Le bulletin de « conjoncture économique dans la région de Bretagne » (premier trimestre 1969) a présenté un rapport révélateur des difficultés de notre agriculture.

Les départs d'exploitants agricoles se sont chiffrés à 4 000 par an pour la période 1962-1968, contre 2 000 entre 1952 et 1954. **Le vieillissement de la population active agricole s'accroît** : 18,4 % ont 60 ans et plus en 1968 contre 12,4 % en 1962. Les moins de 30 ans qui représentaient 32 % ne sont plus que 15 %.

Dans les quinze années à venir, il est prévu dans l'agriculture bretonne, **un véritable bouleversement.** Sur les 162 700 dénombreés en 1967, le nombre d'exploitations fournissant du travail à temps complet est de 125 000, les 37 700 autres étant comprises dans les 56 000 qui ont moins de cinq hectares. Mais dans quinze ans, deux tiers des 125 000 exploitants véritables auront atteint l'âge de la retraite et donc deux tiers de la superficie agricole utile changeront de chefs d'exploitation. D'ici à 1985, le nombre total d'exploitations passerait de 162 700 à 92 000 et la superficie moyenne de 11,7 à 20,2 hectares.

FINISTÈRE

— Brest.

● **Grève suivie à près de 100 % au central téléphonique.** Sur un mot d'ordre de grève lancé par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., le personnel d'exécution du central téléphonique et télégraphique de Brest a observé une grève de 24 heures, le 15 juillet. Ils protestent contre la durée illégale du travail et réclament l'amélioration des conditions de travail.

● **Un communiqué de la section syndicale C.G.T. des marins de commerce** : devant la situation de la Marine marchande française et les difficultés rencontrées par les marins de commerce à se maintenir dans leur profession, la section C.G.T. proteste contre la mise en application du traité de Rome, lequel autorise l'embarquement de marins de la communauté européenne sur les navires de commerce français « avant même que soit mis en application l'article 117 qui prévoit l'égalisation des régimes sociaux, par le haut, mais qui n'a pas reçu le moindre commencement d'exécution en ce qui concerne la profession... »

— L'exode rural.

On peut évaluer à 1 000 le nombre des jeunes filles du Finistère qui quittent chaque année l'agriculture (autant que de garçons). Sur ces 1 000, une centaine demande l'aide du FASASA. Il faut noter que toutes les femmes qui quittent l'agriculture ne le font pas pour exercer une profession non agricole. Certains départs sont dus à des mariages ; mais plus tard, quand la femme est mariée à un non-agriculteur, le besoin d'un second salaire se fait souvent sentir. On peut donc dire que le choix d'un métier intéresse toutes les femmes qui quittent la ferme. **Or un nombre infime d'entre elles reçoit une formation professionnelle et bénéficie de l'aide du FASASA.**

— **Grève des employés des batteuses de petits pois à la SICA de l'Aven (Finistère-Sud).** Le 16 juillet, des employés de la SICA de l'Aven, travaillant aux batteuses des petits pois, ont cessé le travail. Un nouveau règlement, dicté par la direction de Rhône-Bretagne, propriétaire des ma-

LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...

...Service à toute heure

(FERMETURE LE MARDI SOIR)

94, avenue du Mail
RENNES - Tél. 59.10.82

chines, modifie leurs conditions de travail. L'augmentation de la cadence de travail et la réduction du temps de battage les conduisent à battre sans rémunération, au-delà de la limite fixée, afin d'éviter la perte d'une partie de la récolte de petits cultivateurs. Ils s'élèvent contre ces nouvelles dispositions qui entraînent pour eux une perte de salaire. Une réunion paritaire à la mairie d'Elliant est restée sans accord.

ILLE-ET-VILAINE

— Concentration économique.

● **Accord entre deux sociétés capitalistes et arbitraire patronal.** Les « Fonderies du Pas » dont le siège social est à Lanfains (Côtes-du-Nord), ont pris au sein de la Société « Grenier et Charvet » de Rennes, une participation majoritaire (achat d'actions). Ces deux secteurs de la métallurgie groupent 250 ouvriers. Les représentants du personnel de la Société

Grenier-Charvet, ont été informés des accords au cours d'une réunion du Comité d'entreprise, le 15 juillet. Dans un communiqué, le syndicat C.G.T. des Métaux s'est élevé « contre cette opération qui s'est déroulée sans consultation des représentants des travailleurs et trouve inadmissible que le personnel n'ait été informé que quelques jours seulement avant le départ en vacances » alors que le Comité d'entreprise doit être obligatoirement informé.

● **Projet de fusion entre deux autres sociétés capitalistes.** Les imprimeurs Chaix-Desfossés-Néogravure envisagent une fusion avec la filiale Oberthur de Rennes **pour tirer le meilleur profit** de l'ensemble de leurs moyens de production dans la région parisienne et en province. Cette opération sera proposée prochainement aux actionnaires. Chaix-Desfossés-Néogravure a déjà une participation de l'ordre de 60 % dans le capital des imprimeries Oberthur.

— Répression et manœuvres anti-syndicales.

● **Aux établissements Citroën** : le Conseil des Prud'hommes de Rennes a condamné la Société Citroën à retirer les avertissements qu'elle avait donnés à six militants C.G.T., fin 1968, à leur rembourser les salaires perdus par suite de mises à pied, et à leur verser un franc symbolique de dommages et intérêts. Les six militants avaient déjà été sanctionnés, pour avoir distribué, fin 1968, la presse syndicale à l'intérieur des locaux de l'entreprise à Rennes.

● **A la succursale rennaise de la Société Lesaint, de Paris** (entreprise du bâtiment). Le 30 mai 1968, l'union locale C.G.T. écrivait à la direction de cette succursale rennaise pour lui demander l'élection des délégués du personnel et lui présenter la liste des candidats. Cette demande resta sans réponse, puis la direction annonça le report des élections en septembre. Considérant cette décision comme une manœuvre dilatoire destinée à gêner le déroulement normal des élections, l'Inspection du travail intervint pour que ces élections aient lieu en juillet. Le patron maintint son refus et finalement les élections n'eurent lieu qu'en octobre. Poursuivi pour avoir agi contre la loi, le gérant de la Société, M. Georges Lesaint, a été condamné à **500 francs d'amende (sic).**

— Meeting des commerçants et artisans de Redon.

Au meeting organisé le 11 juillet à Redon par le CIDCAPL (Comité d'information et de défense des commerçants, artisans et professions libérales), assistaient 700 personnes environ. Le mouvement demande l'égalité fiscale, la suppression de la perception de la TVA (les commerçants ne veulent pas être des percepteurs), la simplification de la TVA, la vente par les producteurs d'un produit au même tarif, que ce soit aux petits commerçants ou aux groupements, et des possibilités de crédits.

— **Grève dans les TIV (Transports d'I.-et-V.).** Le personnel des TIV de Rennes, Saint-Malo, Fougères a cessé le travail le 19 juillet. Plusieurs jours auparavant, au nom des chauffeurs et employés divers, les délégués du personnel avaient déposé devant la direction des revendications portant en premier lieu sur une augmentation de 6 % des salaires. Aucun accord n'ayant été possible, le personnel s'est mis en grève.

LOIRE-ATLANTIQUE

— Une délégation du **syndicat F.O.** a été reçue avec **les responsables de Nantes** par la direction de la **biscuiterie Saint-Sauveur** (Lorient). La discussion a porté sur les salaires de nuit, les salaires des femmes de ménage, le salaire pour congés payés, les classifications. Les délégués syndicaux ont l'intention de demander la réunion d'une commission mixte pour négocier un accord collectif d'établissement.

Imprimerie Commerciale Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 6 000 ex. — Dépôt légal 3^e trimestre

LA CULTURE BRETONNE TOUJOURS VICTIME DE L'IMPERIALISME FRANÇAIS

— On connaît la part ridicule réservée jusqu'ici à la langue bretonne à l'ORTF. Mais cet été, les studios de Brest et de Lorient sont même fermés (pour insuffisance en personnel, dit-on !). Ce qui supprime pendant deux mois les émissions quotidiennes en breton.

Voici un exemple significatif de l'ignorance dans laquelle on a systématiquement abandonné les gens au sujet des langues des peuples colonisés. Au Bleun-Brug, qui s'est tenu à Saint-Pol-de-Léon mi-juillet, on a entendu ces réflexions relevées dans la presse : une mère de famille tentait d'expliquer à sa fillette que la langue galloise était un dialecte anglais, qui ressemblait beaucoup au dialecte français que l'on parle en Bretagne.

— **Saluons la récente prise de position du SNI** (Syndicat national des instituteurs) sur les langues et cultures ethniques de l'hexagone. « L'école ne constitue pas une cellule autonome fermée, repliée sur elle-même, mais une collectivité originale, insérée dans le milieu social, ouverte largement sur la vie. A ce propos, parce qu'un enseignement moderne ne peut se développer et s'enrichir en ignorant le cadre humain dans lequel il s'inscrit (...), le SNI toujours soucieux de la défense de l'homme

Café - Hôtel - Restaurant DE LA MAIRIE DILOSQUER PLONEOUR-LANVERN Téléphone : 1-34 BONNE CAVE

dans ses libertés, dans sa personnalité, ne peut que donner son appui aux divers mouvements laïques qui veulent donner aux cultures régionales une place effective dans l'enseignement obligatoire et dans l'Université. »

Cette prise de position vient donc après celle du SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire) et celle du SGEN (Syndicat général de l'éducation nationale, affiliée à la CFDT).

MOR-BIHAN

— **L'esclavage du travail aux Ponts et Chaussées de Lorient.** Les auxiliaires routiers des Ponts et Chaussées de la subdivision de Lorient (service routier), qui composent la majorité du personnel travaillant sur les routes, font en horaire d'été, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, 10 heures de travail par jour. Durant cette période d'été, si théoriquement le samedi est chômé, quelquefois, pour une raison ou pour une autre, le personnel est obligé de travailler le samedi. C'est dans ce cas une semaine de 60 heures qu'il accomplit.

La moyenne d'âge des ouvriers est de 50 ans environ, et il faut qu'ils soient présents le matin à 7 heures au chantier par leurs propres moyens. Il faut donc ajouter le temps de route aux dix heures de travail. Certains des travailleurs n'ont même pas de vélomoteur et sont dans l'obligation de faire le trajet à bicyclette. Or, la distance de leur domicile au chantier va parfois jusqu'à 10 et 12 kilomètres, parcours à effectuer par tous les temps et deux fois par jour.

— Problèmes fonciers en agriculture.

A l'appel de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) et du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs), une centaine d'agriculteurs se sont rassemblés à Questembert, le 3 juillet, à l'occasion de la vente de 3,57 hectares de terre qui opposait un négociant en bétail au fermier en place. Finalement aucune nouvelle surenchère n'a eu lieu et le fermier, usant de son droit de préemption, pourra se rendre acquéreur de la terre qu'il travaille.